

P_A^B

Edito

L'édition du Prix Architecture Bretagne 2013 interroge les complémentarités et les limites de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Paysage au travers des 38 projets sélectionnés.

Il n'est plus envisageable de concevoir une architecture encore capable de faire abstraction de son contexte, urbain ou rural, ni de développer un projet d'aménagement sans connaître ni définir les architectures qui dessineront ces nouveaux espaces. Il est temps de considérer le paysage comme une dimension permettant de fédérer et d'articuler les composantes du processus de conception.

Les membres du jury du PAB 2013 ont été invités autour de ce thème, et ils ont sélectionnés avec justesse les projets qui s'offrent à vous dans ce catalogue.

XAVIER FRAUD
PRÉSIDENT DE LA MAeB

Nous accueillons pour la première fois à Rennes le Prix Architecture Bretagne, et je m'en félicite.

En mettant en lumière, année après année, la qualité architecturale sur le territoire breton, ce prix contribue à la découverte des projets mais aussi à la reconnaissance de la créativité des architectes et de l'accompagnement des maîtres d'ouvrage. J'en remercie la Maison de l'Architecture et des espaces de Bretagne qui remplit ainsi un rôle précieux pour la sensibilisation à la culture architecturale et urbaine, nécessaire pour une ville comme la nôtre qui développe aujourd'hui des projets ambitieux.

Cette édition correspond au centenaire de Georges Maillols, architecte emblématique qui a profondément marqué le paysage rennais, et qui donne une couleur toute particulière à ces journées de l'architecture, organisées à l'occasion de ce prix. Durant 50 ans, il a façonné la ville en la transformant en une vraie ville moderne aux formes architecturales audacieuses : Les Horizons, premier immeuble de grande hauteur de France, la barre Saint-Just ou le Trimaran font désormais partie du patrimoine de notre ville.

Récompenser aujourd'hui l'architecture contemporaine, c'est donc constituer le patrimoine de demain, auquel nous nous devons de contribuer.

Ces journées sont également l'occasion de remettre notre prix «Jeunes Talents en Architecture» qui révélera, j'en suis sûr, un futur lauréat du Prix Architecture Bretagne !

Je souhaite une très belle édition 2013 au Prix Architecture Bretagne.

DANIEL DELAVEAU
MAIRE DE LA VILLE DE RENNES

Le Prix Architecture Bretagne est devenu l'événement culturel incontournable qui permet de témoigner, chaque année, de la richesse de la production bretonne.

La Ministre de la culture et de la communication vient de rappeler récemment que, si l'architecture est la discipline conceptrice des constructions, de l'espace public et de la ville, elle est de nos jours confrontée à des enjeux nouveaux, dont le principal est celui de la «qualité».

C'est dans ce domaine que l'État en Bretagne reconnaît la Maison de l'Architecture et des espaces comme un acteur majeur, à travers ses actions de promotion vers tous les publics, d'une «culture» architecturale, dont je souhaite souligner plus particulièrement la pertinence lorsque celle-ci s'adresse aux jeunes publics.

Cet opérateur vise en effet deux objectifs essentiels :

- la promotion de la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie sur notre territoire, et à toutes les échelles ;
- la démocratisation et la connaissance de l'architecture.

Je la félicite et la remercie pour cette nouvelle édition.

PATRICK STRZODA
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Le Prix Architecture Bretagne 2013 témoigne de l'implication des architectes dans la transmission et l'utilisation des procédés constructifs au sein des projets architecturaux ainsi que de la prise en compte des challenges liés au développement durable.

Il s'agit aujourd'hui, pour les architectes de démontrer par leurs réalisations que le questionnement écologique ne signifie, ni uniformisation de l'objet architectural, ni standardisation de la construction et encore moins renoncement au questionnement du paysage urbain.

Bien au contraire, conscients des nouvelles exigences sociétales, les architectes et urbanistes de Bretagne, révèlent une fois encore que le récit architectural et urbain est essentiel pour habiter mieux et mieux co-habiter en Bretagne.

DANIEL CUEFF
CONSEILLER RÉGIONAL DÉLÉGUÉ
À L'ÉCOLOGIE URBAINE ET AU FONCIER

Membres du jury du Prix Architecture Bretagne 2013

Présidente du Jury

Carme PINOS, architecte, Estudio Carme Pinós à Barcelone (Espagne)

Architectes/Urbanistes/Paysagistes

Pascal VICTOR, architecte, Atelier des deux Anges à Rouen

Alphonse SARTHOUT, architecte designer, Ciguë à Montreuil

Marc BIGARNET, architecte urbaniste, Obras Architectes à Paris / Lyon

Alain GUIHEUX, architecte urbaniste, Architecture Action à Paris

Anne DEMIANS, architecte, Architectures Anne Démians à Paris

Institutionnels et collectivités

Nathalie DANGLES, architecte urbaniste de l'Etat - Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Côtes d'Armor - représentant François ERLÉNBACH, Directeur de la Drac Bretagne.

Daniel CUEFF, conseiller régional, Délégué au Foncier de Bretagne et à l'écologie urbaine - représentant Pierrick MASSIOT, Président de la Région Bretagne.

Marie-Claire DIOURON, première adjointe au Maire de Saint-Brieuc, chargée des grands projets, de la rénovation urbaine, de la coopération intercommunale et des nouvelles technologies.

Presse

Valéry DIDELON, architecte, critique d'architecture dans diverses revues françaises et étrangères (D'Architectures, AMC, A+, JSAH, etc.)

Liste des agences et architectes participants

+ D'ARCHITECTURE
4 POINT 19 ATELIER D'ARCHITECTURE
A'DAO ARCHITECTURE
A3 ARGOUARCH ARCHITECTES ASSOCIÉS
AA41
AAA - J. HENRY ET I. LE NEN
AGENCE COQUARD COLLEU CHARRIER
AGENCE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME JP MEIGNAN
AGENCE D'ARCHITECTURE ROBERT ET SUR
AGENCE RHIZOME (DUPEUX/PHILOUZE/GUENEGUES)
AIA ARCHITECTES
ALAIN LE SCOUR
ALL
ARCHIPOLE URBANISME ET ARCHITECTURE
ATELIER ARCAU
ATELIER CHATEAU
ATELIER CUB 3
ATELIER D'ARCHITECTURE "MÉTA_
ATELIER D'ARCHITECTURE ESTELLE SOUBEYRAND
ATELIER DU CANAL
ATELIER LOYER ARCHITECTES
ATELIER M
ATELIER PARALLELE
ATELIER RUBIN ASSOCIÉS
AVENUE
AYA ARCHITECTE
B. HOUSSAIS ARCHITECTURE
BERTRAND MORAGLIA
BRUNO JOUANNY
CAMILLE DAFFOS
CARINE BOULANGER
CATHERINE DE SEZE
CATHERINE PROUX
CÉCILE GAUDOIN
CÉLINE ROCHE
CHOUZENOUX ARCHITECTURE
COLAS DURAND ARCHITECTES
COLLECTIF D'ARCHITECTES
DAGORNE GUILLEMIN ARCHITECTES
DAVID CRAS
DAVID HUET
DDL ARCHITECTES
DLW ARCHITECTES
DOMINIQUE BONNOT ARCHITECTURE
DUNET ARCHITECTE
DUVAL ARCHITECTURES
ENRIQUE DURAN
FRANÇOIS MICHOT
FRÉDÉRIQUE COUILLEC
GEFFLOT ET VITEL ARCHITECTES
HERVÉ GOUBIN
HORIZON VERTICAL
IC.AR ATELIER D'ARCHITECTURE
ISABELLE HIAULT
JACQUES DELMOTTE
JEAN-FRANÇOIS GOLHEN
JEAN-FRANÇOIS REVERT
JEAN-MICHEL GICQUEL
JEAN-PIERRE RENAULT
JOSÉ BIHAN
LAURENCE CROSLARD
LAURENT GUYADER
LIONEL DUNET
L. CARADEC & F. RISTERUCCI ARCHITECTURE URBANISME
MAGMA ARCHITECTURE
MAGNUM ARCHITECTES ET URBANISTES
MENGUY ARCHITECTES
MICHEL GRIGNOU
MICKAËL TANGUY
MNM ARCHITECTES
MR DÉSIRS D'ESPACES - MARYVONNE RIGOURD
OLIVIER SAMZUN
ONZIÈME ETAGE
PATRICK DURSANT
PATRICK LE PRIOL
PHILIPPE PRIGENT
PRISME ARCHITECTES
QUINZE ARCHITECTURE
REICHEN & ROBERT & ASSOCIÉS
RIGUIDEL ARCHITECTES
STUDIO 02 ARCHITECTES
TNA ARCHITECTES
TREGUER ARCHITECTES
VÉRONIQUE STEPHAN
VINCEN CORNU
YVES-MARIE MAURER

Sommaire

01 / TRAVAILLER-ACCUEILLIR

Lauréat

- Centre technique municipal
Mordelles (35) - DLW Architectes - **p.11**

Mentionnés

- Maison de l'emploi et de la formation professionnelle
Lannion (22) - Atelier ARCAU - **p.15**
- Chantier ostréicole
Sarzeau (56) - HORIZON VERTICAL - **p.17**

Sélectionnés

- Centre d'exploitation et d'intervention
Pleslin-Trigavou (22) - Dominique BONNOT Architecture - **p.19**
- Bioagropolis
Javené (35) - DUNET Architecte - **p.21**
- Maison de retraite de Saint-Jean
Mauron (56) - CHOUZENOUX Architecture - **p.23**

02 / APPRENDRE-SE DIVERTIR

Lauréat

- L'Archipel
Laillé (35) - Agence d'Architecture ROBERT et SUR - **p.27**

Mentionné

- Médiathèque Phileas Fogg
Saint-Aubin-du-Pavail (35) - David CRAS - **p.31**

Sélectionnés

- Piscine Aquaval
Saint-Brieuc (22) - TNA Architectes - **p.33**
- Maison familiale et rurale
Messac (35) - Cécile GAUDOIN et Mickaël TANGUY - **p.35**
- Médiathèque François Mitterrand
Le Relecq-Kerhuon (29) - DDL Architectes - **p.37**
- Pôle Sciences au Lycée Jacques Cartier
Saint-Malo (35) - Michel GRIGNOU - **p.39**
- Abri sportif
Bain-de-Bretagne (35) - David CRAS - **p.41**
- Pôle nautique Sud Goëlo
Binic (22) - STUDIO 02 Architectes - **p.43**
- Ecole maternelle et restaurant scolaire
Santec (29) - Atelier d'Architecture "méta_" - **p.45**

03 / HABITER ENSEMBLE

Lauréat

- 9 maisons
Vezin-le-Coquet (35) - AA41 et ALL - **p.49**

Mentionné

- Résidence Les Littorelles
Gosné (35) - Patrick LE PRIOL - **p.53**

Sélectionnés

- Logements BBC
L'Hermitage (35) - Atelier LOYER Architectes - **p.55**
- Maison Helena
Gévezé (35) - Agence RHIZOME - **p.57**

04 / HABITER UNE MAISON INDIVIDUELLE

Lauréat

- Maison SKDB
Lannion (22) - Atelier RUBIN Associés - **p.61**

Sélectionnés

- L'habit ne fait pas le moine
Trévou-Tréguinec (22) - MNM Architectes - **p.65**
- Du ha Gwenn
Iffendic (35) - Onzième Etage et Céline ROCHE - **p.67**
- Maison C
Quimper (29) - Véronique STEPHAN - **p.69**
- Maison sur le vélodrome
Rennes (35) - ALL - **p.71**
- Maison
Plouha (22) - David CRAS - **p.73**
- Maison passive
Québriac (35) - QUINZE Architecture - **p.75**

05 / RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT

Lauréat

- Salle de la Tannerie
Lampaul Guimiliau (29) - Alain LE SCOUR - **p.79**

Sélectionnés

- Groupe scolaire Saint-Joseph
Morlaix (29) - Laurent GUYADER - **p.83**
- Médiathèque dans le Pôle Inter-Générationnel
Combourg (35) - Jean-François GOLHEN - **p.85**
- Le Groupe Ouest
Plouneour Trez (29) - AA41 - **p.87**
- La Porte des Secrets - Office de Tourisme
et Centre d'Interprétation du Pays de Brocéliande
Paimpont (35) - Agence RHIZOME - **p.89**
- Pôle Technique Duguay Trouin
St Malo (35) - Jean-François REVERT - **p.91**

06 / RÉHABILITER UN LOGEMENT

Lauréat

- Aunis et Navarre
Rennes (35) - GEFFLOT et VITEL Architectes - **p.95**

Sélectionnés

- Gîtes ruraux
Baden (56) - A'DAO Architecture - **p.99**
- Projet H
Ercé-près-Liffré (35) - Atelier CUB 3 - **p.101**
- Maison
Rennes (35) - A'DAO Architecture - **p.103**

07 / AMÉNAGER

Lauréat

- Espace portuaire
Île-aux-Moines (56) - MAGNUM Architectes et Urbanistes - **p.107**

Sélectionné

- À Quai
Ambon (56) - Atelier ARCAU - **p.111**



01 TRAVAILLER - ACCUEILLIR

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

DLW ARCHITECTES

À Mordelles (35)

1 452 m² - 2 603 626€ TTC

Livré en Mars 2012

Commune de Mordelles

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

Le centre technique s'organise en deux bâtiments qui s'étirent le long de la rue pour affirmer le caractère urbain de l'équipement. L'un regroupe les locaux administratifs et sociaux, l'autre les ateliers. L'accès principal se situe entre les deux. Au sud, les larges débords de toiture abritent les circulations piétonnes et assurent la protection solaire d'été. L'expressivité de l'ossature bois reflète les principes du développement durable et dégage une image positive dans le contexte de la zone d'activité. Au-delà de l'attention portée au fonctionnement général, la conception s'attache à apporter les meilleures conditions de travail au personnel par le biais d'une démarche environnementale forte.

La construction fait massivement appel au bois, sous forme de charpente en bois massif de pin douglas, d'isolants en laine de bois, de menuiseries en chêne. La conception bioclimatique assure la sobriété énergétique. Les ateliers orientés au sud disposent d'un éclairage naturel abondant et de besoins de chauffages réduits, (apports solaires passifs, limitation des surfaces chauffées et des températures à 12°C).

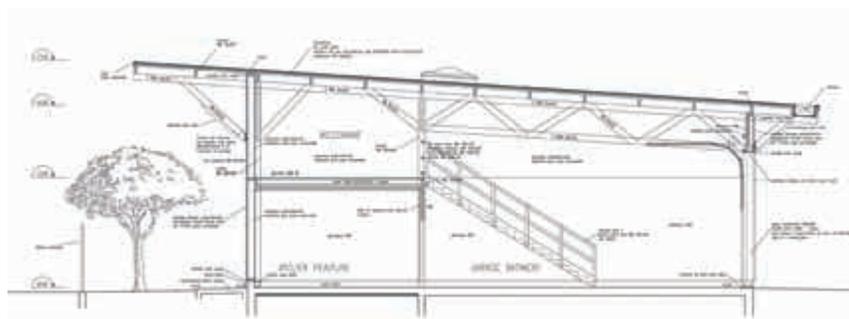
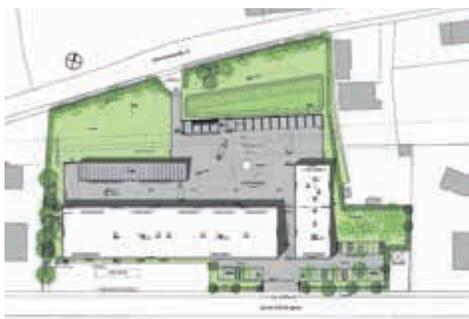
Les locaux administratifs et sociaux atteignent le niveau de performance énergétique BBC. Le hangar de remisage situé en arrière-plan est équipé d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 49,68KW. Trois citernes récupèrent 90m³ d'eau de pluie pour la station de lavage, l'arrosage des espaces verts et les sanitaires.



©Stéphane CHALMEAU

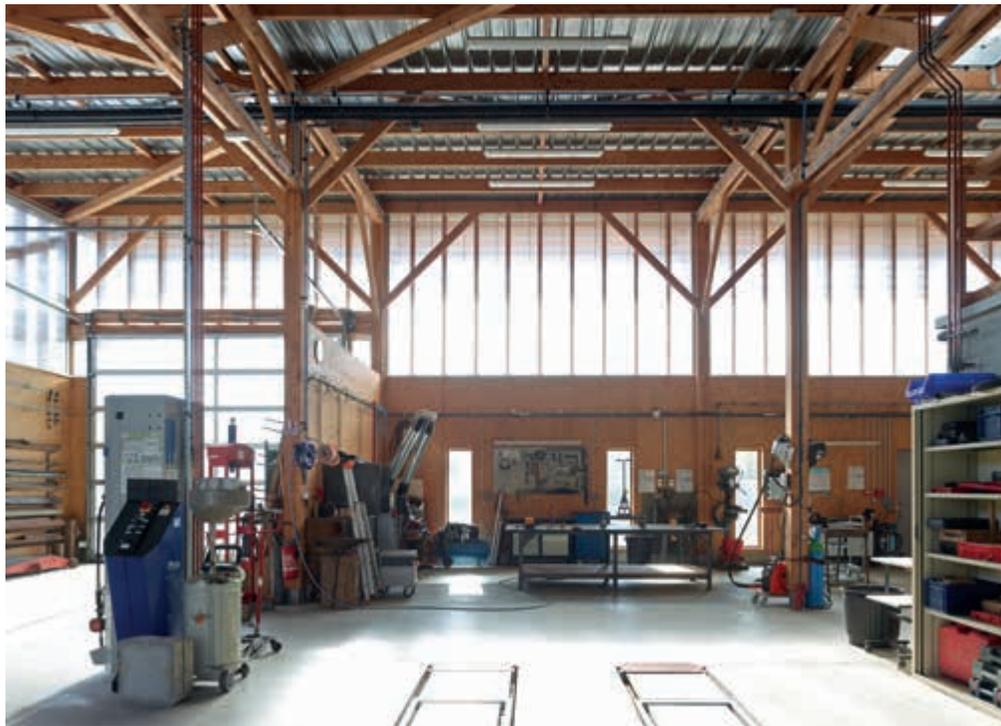
Le centre technique municipal de Mordelles est d'abord exemplaire par la qualité de ses espaces intérieurs. Lumière naturelle, confort thermique et noblesse des matériaux mis en œuvre sont autant de marques de respect pour ceux qui utilisent chaque jour le bâtiment. Dans un environnement urbain des plus ordinaires, il manifeste aussi ce qu'il faut de sophistication pour se distinguer, sans pour autant participer à la cacophonie ambiante. D'une écriture rigoureuse et en même temps inventive, l'édifice montre qu'il est possible d'élever l'architecture du quotidien au plus haut niveau.

Valéry Didelon, Jury PAB 2013

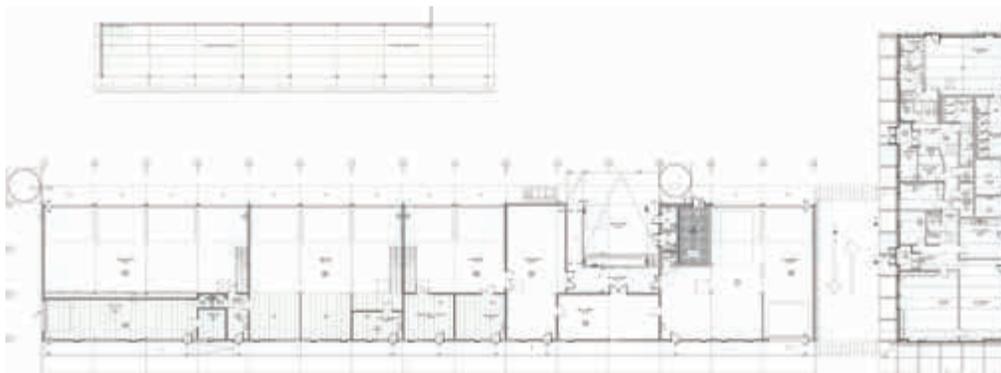




©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU







MENTIONNÉ

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ATELIER ARCAU

À Lannion (22)

2 430 m² - 4 747 988€ TTC

Livré en Avril 2012

Lannion Trégor Agglomération

À Lannion, les collectivités du Pays du Trégor-Goëlo ont assumé pleinement la rénovation urbaine du quartier de Ker-Uhel, en choisissant d'y réaliser la «Maison de l'emploi». Un équipement conçu pour réunir l'ensemble des structures d'accompagnement en termes de recherche d'emploi, de placement, de bilan de compétences, de formation, et destinée à tous les publics.

Un choix politique porteur d'un sens urbain qui affirme le territoire de la ville. Pour respecter la trame urbaine, l'implantation et les alignements de la Maison de l'emploi sont les mêmes que ceux qu'occupait la «barre» de logements avant sa déconstruction. Le jardin existant en cœur d'îlot a été conservé à la faveur des habitants et la couleur blanche du bâtiment préserve la luminosité du lieu.

D'un côté, un volume «cabossé», antithèse de la rigueur d'un quadrillage urbain, vient jouer de sa forme comme par mimétisme avec le jardin résidentiel tout fait de talus et de bosses. De l'autre côté au sud-ouest, une façade «filtre» perpétue l'alignement sur la rue du Muguet; des panneaux d'acier, finement perforés protègent le hall d'accueil des regards et du soleil.

Cette déclinaison de la façade participe à la scénographie du bâtiment dans le quartier de Ker Uhel. Elle est associée à la dynamique de l'oblique qui constitue la planche d'appel sur laquelle les usagers de la « Maison de l'emploi » se préparent à un « nouveau décollage ». Niveau performance énergétique : BBC 2005. Valeur obtenue performance énergétique : 58,7 kWh/an. Valeur obtenue Ubat : 0,638 W/m².K



©Hervé LE RESTE



©Hervé LE RESTE

Dessiné sur mesure pour Lannion, le projet sort les bâtiments d'une lecture d'objets, comme de celle d'un assemblage d'îlots. La nouvelle maison de l'emploi et de la formation professionnelle propose un paysage bâti, fait d'ouvrages constituant des reliefs plissés. Le paysage est dense et nerveux. Plus de frontières entre les intérieurs et les extérieurs, mais des suites d'horizontales dynamisant le quartier. La maison de l'emploi apporte sa contribution à la ville de Lannion en engageant un face-à-face inédit entre le tissu résidentiel de faible densité et une topographie habitée et vivante.

Anne Démians, Jury PAB 2013



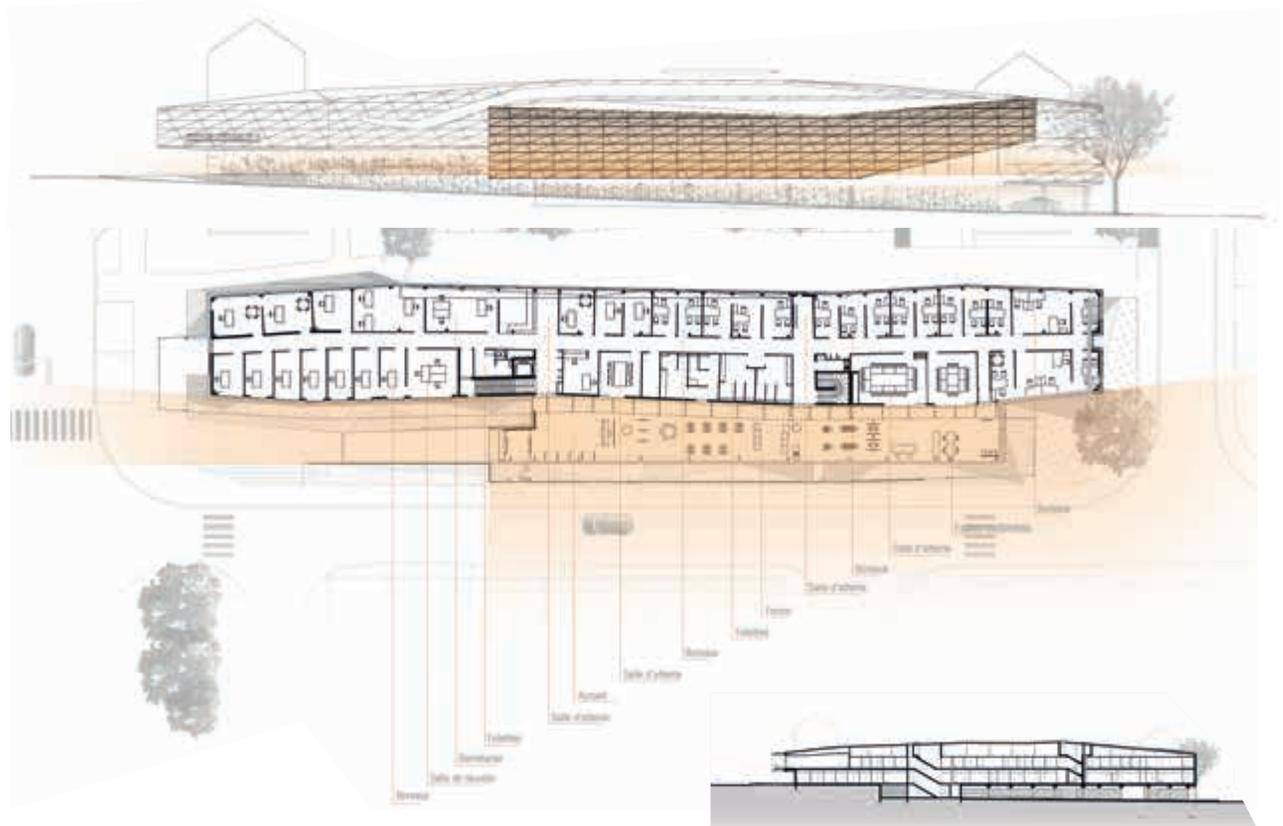
©Hervé LE RESTE



©Atelier ARCAU



©Atelier ARCAU



MENTIONNÉ

CHANTIER OSTRÉICOLE

HORIZON VERTICAL

À Sarzeau (56)

170 m² - 150 000€ TTC

Livré en Septembre 2012

Privé

Le site se situe à l'interface de la Baie du Lindin (au Sud) et de la pointe de l'Ours (au Nord), sur un plateau qui décline progressivement vers le Golfe du Morbihan. Le terrain largement ouvert sur la Baie du Lindin se situe à proximité d'un chemin communal et du sentier côtier. Les parcelles environnantes en frange résultent des espaces agricoles et naturels. Les espaces naturels préservés enclavent le secteur concerné. Un sentier de randonnée longe la façade Est de la parcelle. Le bâtiment est volontairement aligné au pignon du bâtiment existant. Il a été également décidé d'aligner son axe principal de telle sorte qu'un doublon de l'existant se retrouve afin de respecter l'ordonnancement actuel. La vue depuis la route de Brillac s'en trouve apurée.

La disposition en longueur, le positionnement rapproché du bâtiment existant permet de conserver toute la vue sur le golfe lorsque l'on emprunte le sentier côtier. La structure générale du bâtiment est en bois, les matériaux de façades sont également en bois. Le type de pose reprend le montage traditionnel : planche de bois en pose verticale avec liteau de recouvrement des jonctions.

L'ensemble des planches sera traité de couleur noire à l'huile de lin, s'apparentant au goudron utilisé traditionnellement. Les couvertures prolongent le traitement des façades et conservent les mêmes matériaux. Les jours de lumière réalisés en translucides ne comportent pas d'encadrement et se trouvent au nu extérieur de la façade. Le corps du bâtiment s'inscrit dans un volume simplifié à l'extrême, ne comportant aucun accident de façade et de toiture. Le traitement des couleurs, au-delà du respect de l'architecture traditionnelle, permet de fondre un peu plus le projet dans son environnement.



©Kizzy SOKOMBE



©Kizzy SOKOMBE

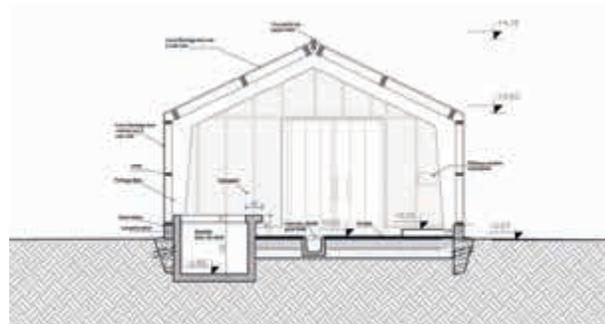
Par son implantation, son traitement architectural et le choix de ses matériaux, ce projet s'inscrit dans son contexte comme une évidence. Ce projet, d'apparence simple, est en fait une combinaison plus complexe entre architecture traditionnelle et contemporaine. Modeste par sa forme et l'emploi des matériaux, la maîtrise du détail architectural en fait toute sa richesse. C'est bien la démonstration que l'architecture peut être présente à toutes les échelles, sur divers programmes.

Cet édifice apporte une véritable réflexion sur l'intégration de bâtiments agricoles en secteur paysager sensible.

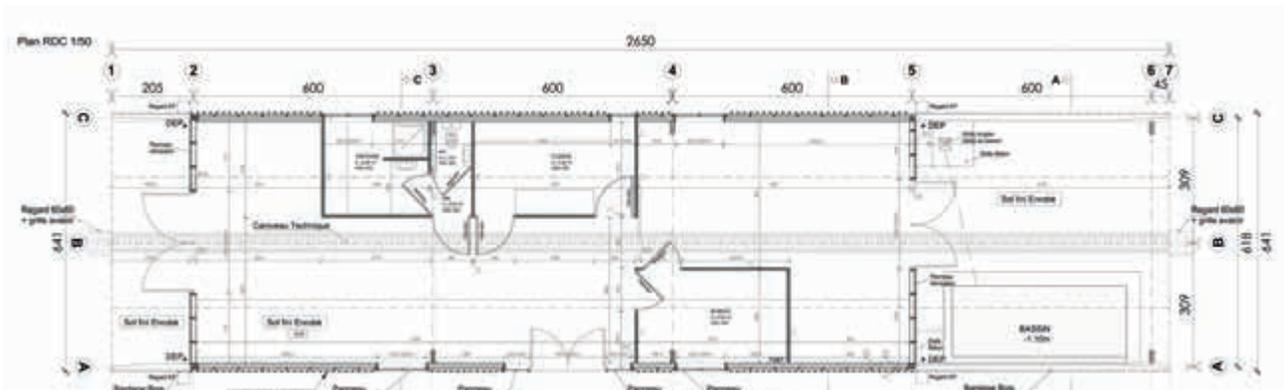
Nathalie Dangles, Jury PAB 2013



©Kizzy SOKOMBE



©Kizzy SOKOMBE



SÉLECTIONNÉ

CENTRE D'EXPLOITATION ET D'INTERVENTION

DOMINIQUE BONNOT ARCHITECTURE

À Pleslin-Trigavou (22)

1 332 m² - 1 654 900€ TTC

Livré en Juin 2012

Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest

Le portail franchi, les flux de véhicules légers et de poids lourds se distinguent. La cour évolutive des poids lourds a été organisée comme un « enclos » fermé sur 3 cotés par les activités du centre et ouvert sur l'accès du site. Au Sud, le bâtiment d'exploitation s'étire sur la plus grande largeur de la parcelle, l'aile des locaux administratifs figure « en pouce » sur le rond-point d'entrée face aux accès et s'ouvre sur la cour de façon à permettre un contrôle aisé des mouvements tant vers l'entrée que dans la cour d'évolution.

A l'Ouest, prennent place les aires de stockage à l'air libre et les auvents. Les centres d'exploitation et d'entretien doivent posséder toutes les fonctionnalités d'un lieu de travail du domaine industriel garantissant de bonnes conditions de travail (sectorisation des activités, organisation rationnelle des liaisons, éclairage naturel, prévention des risques d'accident...) aussi, doivent-ils ménager, au travers de la flexibilité des espaces de stockage et des garages de véhicules, les possibilités d'évolution de bâtiment durant les nombreuses années de son exploitation.

L'identification immédiate des fonctions caractérise l'architecture du bâtiment. La remise présente, sur sa façade Nord, une succession de portails implantés selon la trame des bâtiments. La performance énergétique de ce bâtiment est RT 2005 - 42% (performance très proche du niveau RT 2005 BBC).



©Jean-François MOLLIERE



©Jean-François MOLLIERE



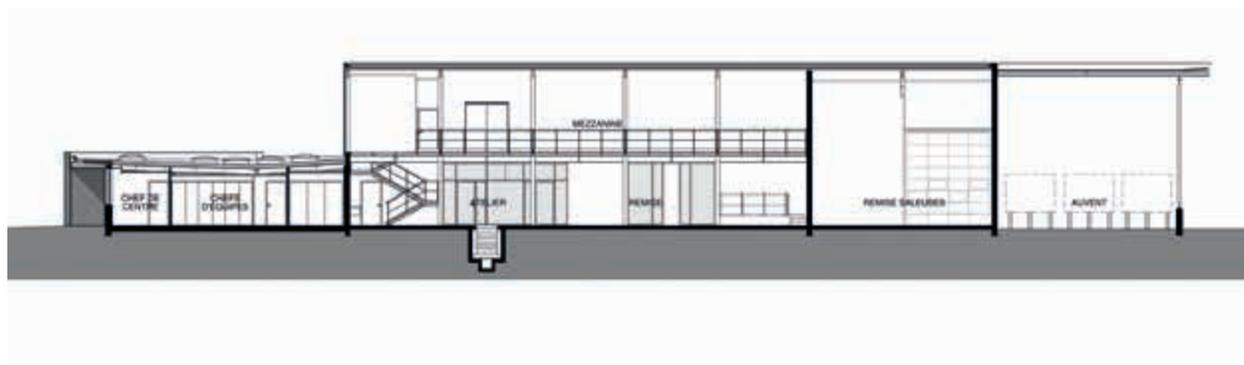
©Jean-François MOLLIERE



©Jean-François MOLLIÈRE



©Jean-François MOLLIÈRE



SÉLECTIONNÉ

BIOAGROPOLIS

DUNET ARCHITECTE

À Javené (35)

8 700 m² - 16 700 000€ TTC

Livré en Septembre 2012

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Le projet du Bioagropolis est situé à proximité des anciens laboratoires de l'ANSES, dans un site rural peu urbanisé. Fort des contraintes d'un terrain en forte déclivité, le bâtiment est implanté en rez-de-chaussée, sous lequel se glissent une nappe de parkings ouverts et les locaux techniques. Il est composé de bureaux et de laboratoires pour l'ANSES et l'ISAE ainsi que d'une pépinière d'entreprises.

Seule la zone d'accueil est construite en étage tandis qu'une galerie technique circulaire rehausse l'ensemble des laboratoires. Les deux ailes de bureaux atteignent un niveau énergétique THPE. Cette organisation en « peignes » sur un seul niveau permet des échanges efficaces entre les laboratoires. Leur orientation Nord/Sud permet de maîtriser les apports solaires avec une température homogène (pas de protection au Nord et stores orientables au Sud). Des prairies fleuries et arborées de 10 mètres de large s'organisent entre les « peignes ».

Associées à des patios intérieurs, elles amènent la lumière naturelle au cœur du projet tandis qu'une circulation très largement vitrée peut éclairer les zones en second jour. Un soin particulier a été apporté aux matériaux et à leur mise en œuvre : l'enveloppe du bâtiment est composée d'éléments légers, facilement démontables, recyclables et aux cycles de vie maîtrisés. Le bardage en bois, la toiture végétale et les pignons en métal déployé, supports de plantes grimpantes, vont évoluer pour fondre le projet dans son site remarquable.



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



SÉLECTIONNÉ

MAISON DE RETRAITE DE SAINT-JEAN

CHOUZENOUX ARCHITECTURE

À Mauron (56)

5 500 m² - 9 532 120€ TTC

Livré en Juin 2012

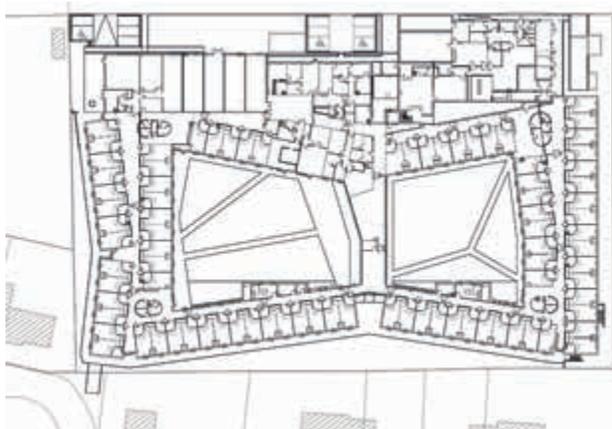
Maison de Retraite de Saint-Jean

Le projet se développe en rez-de-jardin autour de deux grands patios. L'hébergement forme une double boucle, un grand huit, qui fluidifie et irrigue le projet. À la croisée des parcours, le hall-foyer concentre les activités sur une véritable « place de village ».

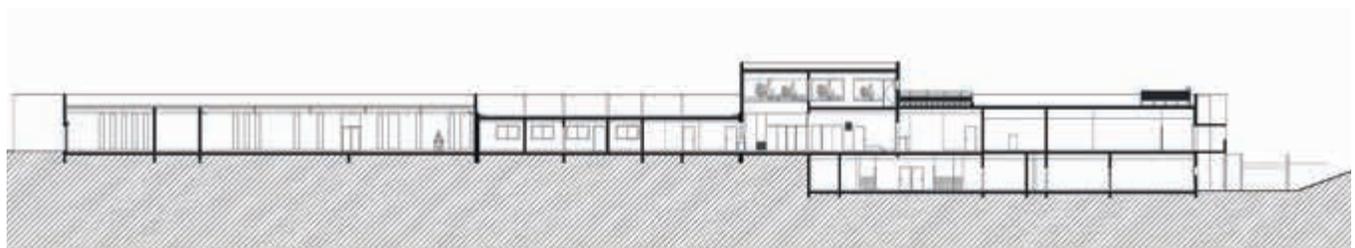
Les façades ondulent dans le paysage variant ainsi les parcours et les vues. Le bâtiment épouse la rue principale et les espaces communs se mettent ainsi, en bordure, en contact avec l'extérieur. Au cœur du dispositif des salons modulables s'ouvrent généreusement sur les jardins intérieurs. Un dispositif de brise-soleil gère le confort thermique, la structure en brique monomur et une toiture végétalisée complètent le dispositif environnemental. Des volets roulants à lames orientables régulent les apports de lumière et d'air frais selon les saisons. Label HQE / THPE.



©Patrick MIARA



©Patrick MIARA





©Patrick MIARA



©Patrick MIARA



©Patrick MIARA



02 APPRENDRE - SE DIVERTIR

L'ARCHIPEL

AGENCE D'ARCHITECTURE ROBERT ET SUR

À Laillé (35)

3 660 m² - 5 187 610€ TTC

Livré en Mars 2012

Commune de Laillé

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

Le complexe « L'Archipel » est un ensemble bâti important (salles de sport, halle pétanque, salle polyvalente) distribué par un hall mutualisé, orienté vers le bourg et le parvis public. La salle de sport est orientée Nord/Sud. Cette disposition, respectueuse de la topographie, autorise un éclairage naturel au Nord. En complément, une galerie vitrée au Sud offre depuis les espaces publics extérieurs une transparence vers le bassin rennais au loin et les activités sportives en contrebas. Cette disposition permet de contenir l'impact volumétrique de l'équipement, l'aire de jeu étant implantée un niveau plus bas. La halle pétanque, fermée au Sud et installée le long de la voie, révèle l'entrée sous auvent.

Elle s'ouvre au Nord sur un jardin et un boulodrome extérieur. Cette ouverture évite de construire un front bâti en entrée de bourg, au profit d'un premier plan de jardin contenu par une équerre. La lumière zénithale est assurée par des prises de lumières qui confèrent à la halle son allure singulière en articulation des voies publiques. La salle polyvalente s'installe perpendiculairement entre ces 2 entités, développant sa longueur sur le hall pour un accès optimal en configuration 2 salles.

La grande salle se prolonge en extérieur à l'Ouest sur une terrasse en connexion avec le jardin et la halle pétanque, tandis que la petite salle trouve sa lumière et sa sortie au Sud, sur un patio au cœur de l'équipement. Les performances thermiques ont été appréhendées vis-à-vis de la réglementation thermique RT 2005 avec un label HPE et un Cref de -20%.



©Stéphane CHALMEAU

Ce projet montre une habilité certaine à résoudre, d'une façon pertinente, un projet de grande dimension. Les volumes fragmentés forment un ensemble construit qui dialogue avec son environnement d'une manière aimable. Ceci sans que cette fragmentation ne crée de distorsions dans la lecture du bâtiment et que celui-ci se lise comme une unité à caractère fort. La simplicité des matériaux utilisés et des détails réalisés ne va pas à l'encontre de ce caractère mais au contraire le révèle.

Carme Pinós, Jury PAB 2013





©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



L'Archipel / Laillé (35) / Agence d'Architecture ROBERT et SUR





MENTIONNÉ

MÉDIATHÈQUE PHILEAS FOGG

DAVID CRAS

À Saint-Aubin-du-Pavail (35)

194 m² - 406 986€ TTC

Livré en Octobre 2011

Mairie de Saint-Aubin-du-Pavail

La médiathèque est un volume unique à l'entrée du bourg de Saint-Aubin-du-Pavail. Le volume unitaire adopte une toiture à deux pentes comme les maisons voisines dont il reprend aussi les proportions et tient la largeur de la parcelle. Un passage couvert cadre la profondeur paysagère vers la prairie et le fournil communaux au sud.

Le vide contient l'accès à la médiathèque, le local chauffage et le stationnement des vélos. Le bâtiment est tout entier en bois pour sa structure et sa vêtue. Seule la vitrine de l'espace enfants est encadrée d'aluminium sombre.

La toiture sèche est recouverte par la même clairevoie que celle des façades, qui distingue tout juste le projet dans le contexte bâti alentour. Les équipements techniques sont contractés dans les combles au-dessus du porche. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur Air-Eau associée à un plancher chauffant.

Une ventilation double flux complète le dispositif. La rusticité des aménagements extérieurs est celle-là même des lieux avant la construction : une prairie, entretenue par les ânes et des cheminements en stabilisé qui assurent la perméabilité des sols.



©Stéphane CHALMEAU



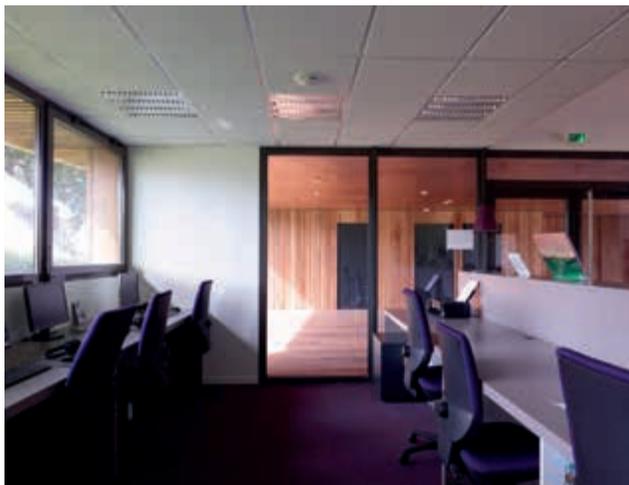
©Stéphane CHALMEAU

Petite commune rurale, grande ambition culturelle : voilà un projet communal magnifiquement concrétisé par une réalisation architecturale d'une belle discrétion. C'est une « architecture de l'alentour », une architecture douce qui invite à « une animation du dedans-dehors » grâce à une ouverture délicate sur la belle prairie entretenue par des ânes et sur le vieux fournil communal. Un terrain d'aventure que Philémon apprécierait.

Daniel Cueff, Jury PAB 2013



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



SÉLECTIONNÉ

PISCINE AQUAVAL

TNA ARCHITECTES

À Saint-Brieuc (22)

1 863 m² - 5 247 069€ TTC

Livré en Avril 2011

Saint-Brieuc Agglomération

Le projet s'insère dans une démarche de renouvellement urbain ANRU, le secteur de la plaine BALZAC. Il constitue une pierre angulaire de cette démarche, un nouveau pôle d'attraction et d'animation. Son architecture joue de contrastes forts ; les façades de teinte blanche sont habillées et ceinturées d'un ruban de béton architectonique noir qui naît du sol, avant de se transformer en auvent de couverture des deux entrées de l'établissement.

Le blanc et le noir s'opposent dans une tonalité contrastée. Dès qu'un rayon de soleil apparaît, les vitrages colorés incorporés au bandeau impactent la façade de taches colorées qui évoquent les couleurs de l'arc en ciel. Cette expression architecturale fonctionne en inversé positif/négatif entre le jour et la nuit ; les taches colorées du soleil sont remplacées de nuit par la mise en lumière des baies colorées de la halle de bassins, qui agit en lanterne et donne ainsi une autre vision de ces couleurs.

L'organisation du bâtiment est scindée en deux parties distinctes : deux entrées, deux vestiaires, deux bassins. Le grand public dispose d'une entrée qui lui est propre, suivie de vestiaires avec espace de déchaussage à l'entrée, puis liaison vers le bassin de natation. Les groupes disposent d'une entrée indépendante mais de même écriture architecturale, qui accède in fine au bassin d'apprentissage. Le projet a été réalisé dans le cadre d'une démarche expérimentale HQE suivie par la filiale certification du CSTB. Celle-ci a capitalisé les savoir-faire environnementaux concentrés dans le projet Aquaval pour alimenter le référentiel de certification HQE propre aux piscines, maintenant finalisé.



©Paul KOZLOWSKI



©Paul KOZLOWSKI

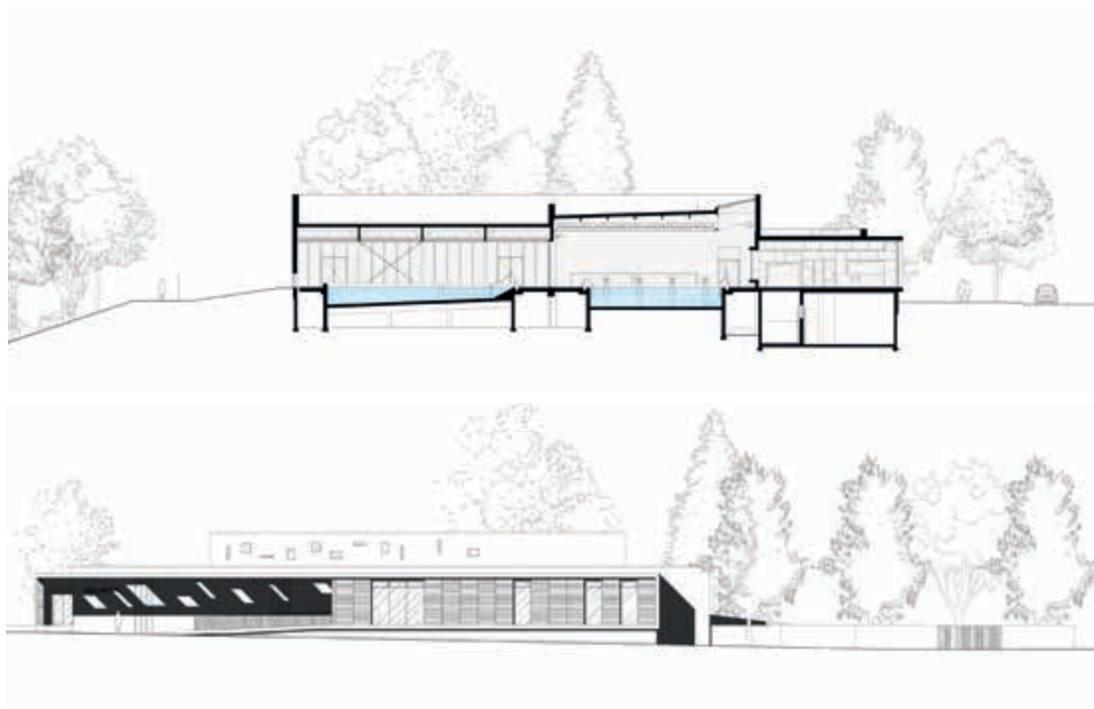




©Paul KOZLOWSKI



©Paul KOZLOWSKI



SÉLECTIONNÉ

MAISON FAMILIALE ET RURALE CÉCILE GAUDOIN ET MICKAËL TANGUY

À Messac (35)

1 891 m² - 2 170 000€ TTC

Livré en Juillet 2012

Maison familiale et rurale

La maison familiale et rurale (MFR) de Messac est un équipement d'enseignement des métiers du paysage. Elle est installée dans une future zone d'équipements publics, en lisière du bourg et orientée vers le bocage. L'association atypique des MFR propose une relation forte entre les formateurs et les scolarisés.

Leur posture a orienté notre dispositif architectural : créer une convivialité, une unité forte perméable et accueillante. Au cœur du dispositif un vaste volume, de type serre, tempéré par les apports solaires passifs, distribue les espaces du programme. Cet atrium perméable et ouvert sur le paysage, allie forts potentiels d'usages collectifs, lieu de rencontre et dispositif bioclimatique performant au moyen de murs de masse séparatifs avec les espaces chauffés (niveau THPE RT2005).

L'échelle domestique de volumes « pôles d'usages » (enseignement, administration, foyer, ...) maillé autour de l'espace bioclimatique permet une installation douce dans la pente tout en s'intégrant au tissu suburbain avoisinant. L'enveloppe est montée sur une structure poteau-poutre métallique alternant double peau métallique isolée, polycarbonate ou mur rideau. Les bardages du bâtiment déclinent un camaïeu de bruns et d'aluminium afin de dialoguer avec la nature environnante. Le bâtiment révèle des qualités d'espaces dont l'esthétique est mise à l'épreuve d'une simplicité radicale et d'un coût de construction très compétitif (1156 € HT/m² - coût construction sur SHON +1/2 surface non chauffée).



©Adis TATAREVIC



©Adis TATAREVIC





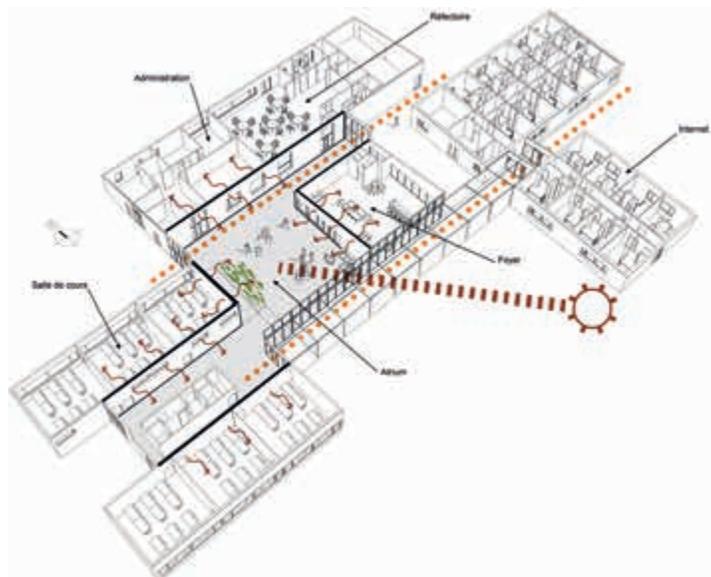
©Adis TATAREVIC



©Adis TATAREVIC



©Adis TATAREVIC



SÉLECTIONNÉ

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

DDL ARCHITECTES

À Le Relecq-Kerhuon (29)

1 108 m² - 2 791 240€ TTC

Livré en Avril 2013

Mairie du Relecq-Kerhuon

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

Lieu d'échanges et de rencontre, la médiathèque est envisagée comme un signal dans la ville, repérable et rassembleur. Pas de gesticulation excessive, juste l'installation d'un bâtiment simple de forme, qui prend en compte son environnement immédiat. Le volume est un monolithe de béton brut de 5m de haut, gris foncé, légèrement brillant, et surélevé dans sa partie centrale pour moduler la volumétrie intérieure et capter la lumière au cœur de l'espace.

Ce manteau de béton protège un univers intérieur entièrement blanc, sensible et tactile. L'entrée est creusée dans le béton avec en arrière-plan le café littéraire et son patio. Un jeu de cloisons vitrées mobiles permet de moduler l'espace entre le salon des périodiques, le café littéraire et l'accueil. Celui-ci arbore de magnifiques luminaires sphériques en bois formellement liés aux masques arrondis des bouches de ventilation et à la perforation du parement plâtre acoustique. Les salles de lecture constituent un seul et même espace le long de la grande façade vitrée nord.

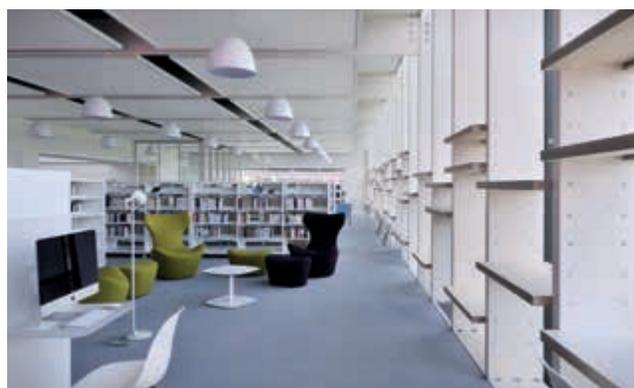
Une résille structurelle en bois forme de gigantesques étagères pour l'écriture ou le rangement de livres. L'ambiance est calme, silencieuse, la moquette apporte du confort, les meubles délimitent et structurent les sous espaces de consultation, d'écoute ou de lecture. Pensé dans le respect de son environnement, cet équipement est ventilé naturellement l'été, chauffé par une pompe à chaleur géothermique à absorption, largement vitré pour un excellent facteur lumière du jour. Il consomme 48kwh/m²/an.



©Patrick MIARA



©Patrick MIARA



©Patrick MIARA



©Patrick MIARA



©Patrick MIARA



SÉLECTIONNÉ

PÔLE SCIENCES AU LYCÉE JACQUES CARTIER MICHEL GRIGNOU

À Saint-Malo (35)

2 522 m² - 3 895 185€ TTC

Livré en Juin 2012

Conseil Régional de Bretagne

Trois époques caractérisent le lycée Jacques Cartier : la Malouinière et son parc du XVIII^e siècle, les bâtiments et galeries d'Arretche des années 1960, le bâtiment CDI des années 1990. Bâtiment-liaison entre les enseignements généraux et professionnels, le Pôle Sciences s'installe dans le dessin des galeries et des allées et organise l'espace central du lycée, entre espace boisé classé au Sud et espace minéral des terrains de sports au Nord.

L'installation des locaux sur trois niveaux retrouve une volumétrie déjà présente sur le site. L'ordonnement des deux niveaux de classes repose sur 3 volumes en béton sablé qui organisent les transparences entre le parc et les terrains de sports, en substituant à la simple galerie un véritable espace de détente, abrité des vents dominants et ouvert au Sud.

Le projet, dans la texture et couleur des bétons sablés, la trame des vitrages de 1,80m, les pignons autonomes et pleins, les couvertures à 2 versants en zinc, entretient un dialogue avec les composantes du site que sont le parc, ses grands arbres, les galeries et bâtiments d'Arretche. L'ordonnement vertical des structures et l'aspect réfléchissant des façades sérigraphiées s'accordent avec les troncs et feuillages des chênes verts tandis que le rythme et la matière des poteaux rappellent très directement les galeries en béton qui parcourent le lycée. Le bâtiment est d'un niveau THPE. Ubat=Uref-21%,Cep=Cepref-50% (BBC). Sur ce projet, un travail de collaboration s'est opéré avec Jacques Querelou, Lieu-Dit, paysagiste.



©Pascal LEOPOLD

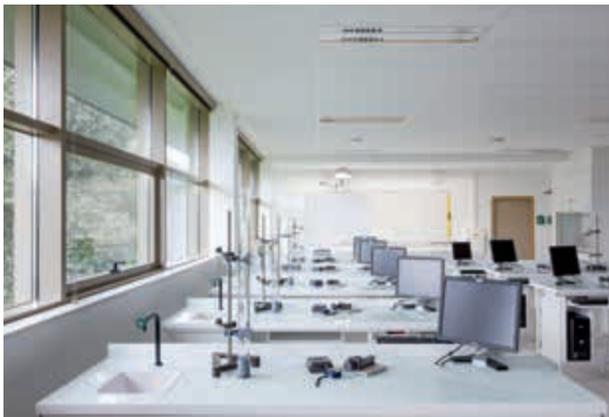


©Pascal LEOPOLD





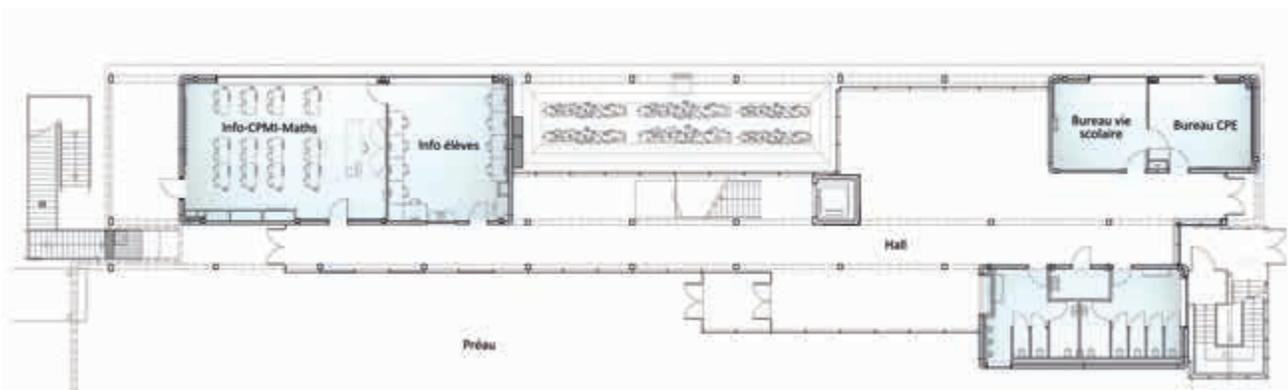
©Pascal LEOPOLD



©Pascal LEOPOLD



©Pascal LEOPOLD



SÉLECTIONNÉ

ABRI SPORTIF

DAVID CRAS

À Bain-de-Bretagne (35)

27 m² - 60 500€ TTC

Livré en Juin 2011

Mairie de Bain-de-Bretagne

Au départ, il s'agit de ranger les piquets et les ballons des équipes de football de Bain-de-Bretagne et du lycée voisin qui s'entraînent ici. Les rangements réclament à peine 25 m².

Huit poteaux d'acier disposés en équerre et six poutres en console sont bardés d'une tôle ondulée qui protège des vents. La couverture rejette les eaux de pluie au large de ce qui est devenu vigie. Le polycarbonate des parois intérieures se retourne en sous-face de la couverture et diffuse l'éclairage artificiel, préservé du vandalisme.

Le soir, le bâtiment devient balise. A l'arrivée, 70 m² d'usages à peine plus coûteux que les seuls rangements du départ.



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU

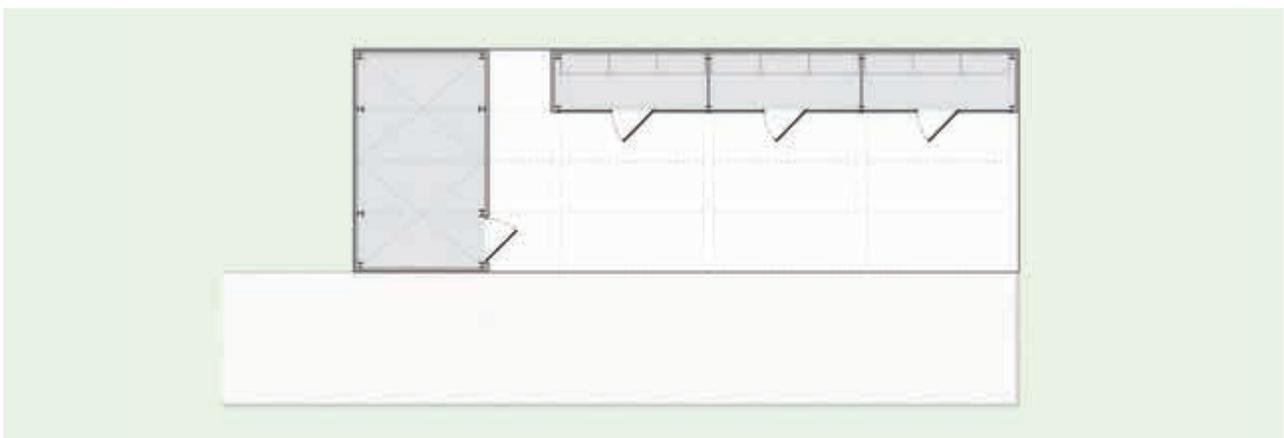




©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



SÉLECTIONNÉ

PÔLE NAUTIQUE SUD GOËLO

STUDIO 02 ARCHITECTES

À Binic (22)

445 m² - 1 149 356€ TTC

Livré en Mars 2013

Communauté de Communes Sud Goëlo

C'est un site exceptionnel, une digue. Il était nécessaire de rendre le projet le plus discret possible. Une toiture horizontale a donc été créée afin de se fondre dans le paysage et de ne pas concurrencer les verticales du site : le phare et les mâts du port de plaisance. Un niveau intermédiaire a été imaginé entre la toiture et la terrasse : un belvédère surélevé par rapport à la promenade et qui agrémente le projet utilement en dehors de la fonction du pôle nautique.

C'est l'idée de la dalle qui permet de s'asseoir. Il faut aussi noter le séquençage par l'utilisation de matériaux simples : la partie technique / béton; la salle de réception / bois; l'accueil / verre. Les trois entités fonctionnent les unes par rapport aux autres autour de l'entrée. Cet accueil est la « rotule » qui permet d'orienter, soit vers la partie technique, soit vers la partie réception. Ce projet est né très vite. Il fallait qu'il soit simple. Sur les photos que l'agence avait du site, on remarquait que les ombres des mâts se reflétaient sur le sol. Cet entrelacs de lignes diagonales a donc été utilisé pour tramer le béton et les garde-corps.



©Romain GREGOIRE



©Romain GREGOIRE



©Romain GREGOIRE



©Romain GREGOIRE



©Romain GREGOIRE



SÉLECTIONNÉ

ÉCOLE MATERNELLE ET RESTAURANT SCOLAIRE

ATELIER D'ARCHITECTURE "MÉTA_

À Santec (29)

1 080 m² - 1 591 691€ TTC

Livré en Mai 2011

Commune de Santec

À Santec, la Bretagne est âpre, la mer jamais loin, l'air lourd, le vent violent. Jamais jusque-là l'architecture moderne n'est venue se confronter et y construire une nouvelle réalité. L'agence installe une équerre qui fera dans son dos un front urbain et un front vers la mer, dans son ventre un espace protégé et clos pour les enfants. A l'intersection, l'entrée et la salle polyvalente.

Dans chaque direction, un bras pour les classes, un bras pour le restaurant scolaire. Pour l'intérieur et pour que l'espace vibre, faire rentrer la lumière, ajouter quelques rayons de soleil, dilater les volumes, colorer pour que l'espace devienne pictural, différencier les espaces, définir des cheminements et des trajectoires, charpenter un hall calculé pour manger lentement, utiliser de vrais matériaux pour que s'installe une présence et que les enfants refusent à l'avenir la « décotoc » de chez Casto.

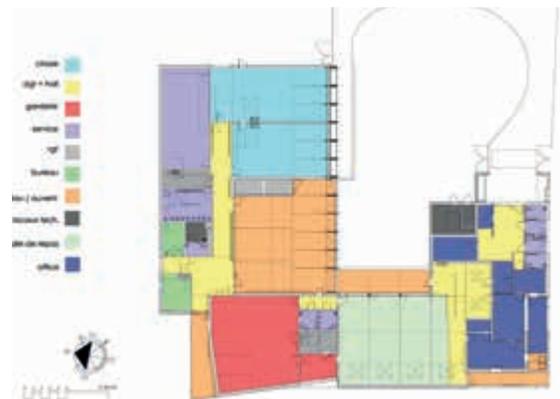
L'enveloppe extérieure remplie de ces énergies et tendue par le contexte, se conforme pour donner un front dur et homogène vers la mer, une grande fenêtre au garde à vous au sud pour les classes et le préau, un « arrière devant » pour les services et l'office, une ligne découpée et pliée tournée vers le centre du bourg pour l'espace public. « *L'air, dès que point le jour, est rempli d'innombrables images auxquelles l'œil sert d'aimant.* » Leonard de Vinci
Performance : Niveau BBC.



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU





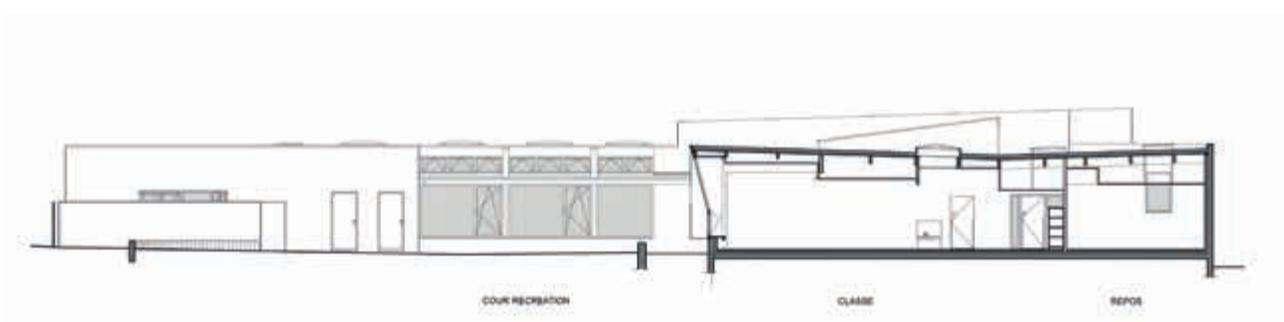
©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU





03 HABITER ENSEMBLE

9 MAISONS AA41 ET ALL

À Vezin-le-Coquet (35)

1 138 m² - 1 300 000€ TTC

Livré en Décembre 2012

SCCV HF MGA

Ce projet est la première réalisation d'un concept de « maison-modèle » destinée à l'accession aidée sur différents sites de la métropole rennaise. Le dispositif architectural associe un volume d'habitation (base T4) à un volume complémentaire qualifié d'« espace plus ». L'« espace plus » offre diverses possibilités d'usages et d'évolutivité selon les besoins et l'imagination des habitants.

Il peut accueillir une chambre (adaptée PMR à RDC, avec salle d'eau), un rangement extérieur, un atelier, une extension du séjour, deux chambres à l'étage, etc. et un stationnement couvert lorsque les situations urbaines l'imposent. Ce volume complémentaire permet aussi une adaptation du projet aux situations urbaines spécifiques.

En faisant le lien entre les habitations il assure la continuité du bâti et la relation entre la rue et le jardin. Les possibilités d'assemblage sont variées et rythmées de perméabilités lumineuses. À Vezin-Le-Coquet, les neuf maisons s'organisent autour d'une ruelle ouverte ponctuellement à la desserte automobile. Une bande de jardin fait la transition entre la ruelle et la maison.

La ruelle, devenue espace de voisinage et de sociabilité, est reliée à l'espace public par deux venelles transversales qui ont été proposées au projet urbain par les architectes. Ces venelles assurent la perméabilité de l'îlot. Elles connectent la ruelle à l'espace public, à l'aire de stationnement groupé de l'opération et à la promenade de la coulée verte le long de la noue paysagère.



©Javier CALLEJAS

Parfaitement intégré dans le paysage de Vezin-le-Coquet, le projet des 9 maisons a conquis le jury par sa cohérence d'ensemble, sa qualité d'écriture et la composition des couleurs et des matériaux. Le dispositif, organisé entre ruelle et venelle, apporte une réponse très pertinente aux questions de la « maison-modèle », de la qualité architecturale, du coût de la construction, de la multiplicité des usages et de leur évolution.

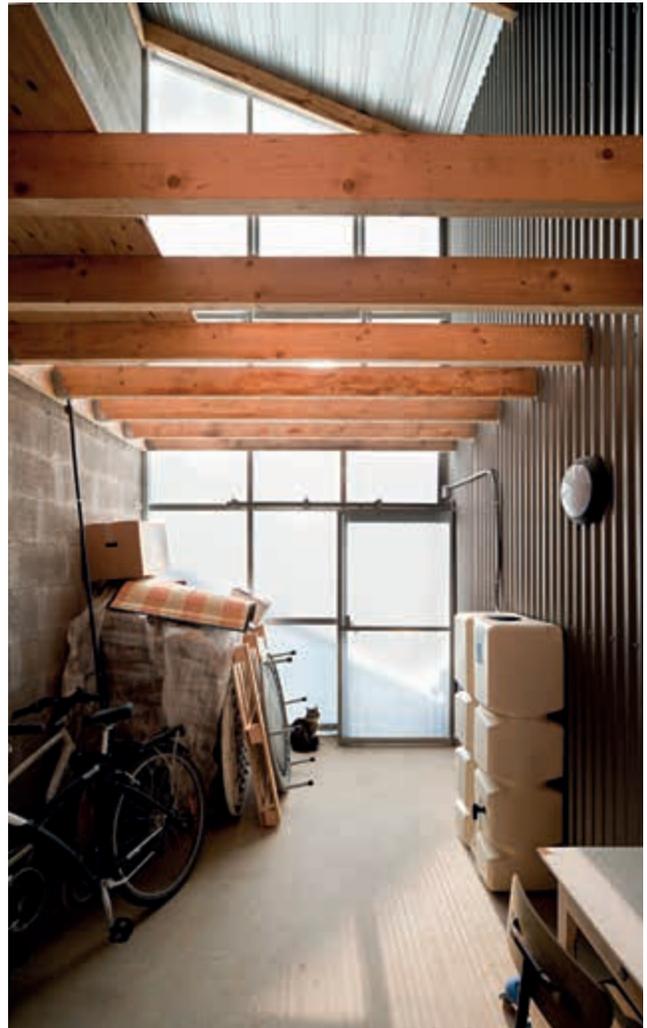
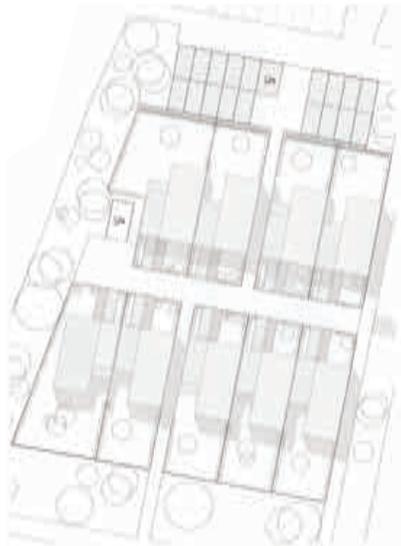
Pascal Victor, Jury PAB 2013



©Javier CALLEJAS



©Javier CALLEJAS



©Javier CALLEJAS

9 maisons / À Vezin-le-Coquet (35) / AA41 et ALL





©Javier CALLEJAS

MENTIONNÉ

RÉSIDENCE LES LITTORELLES

PATRICK LE PRIOL

À Gosné (35)

591 m² - 716 700€ TTC

Livré en Janvier 2013

Espacil Habitat

La résidence est composée de 9 logements locatifs sociaux destinés aux personnes vieillissantes de la commune de Gosné, de manière à permettre leur maintien à domicile. Elle est située à proximité immédiate de l'équipement de santé et de l'école publique, à deux pas de l'église et des commerces.

Les logements, réunis deux à deux sous formes de maisonnettes, sont disposés de manière à permettre un ensoleillement Sud de tous les séjours et les terrasses, et une accessibilité parfaite aux personnes à mobilité réduites malgré la pente du terrain. L'organisation en plan masse permet également d'éviter tout vis-à-vis direct entre les logements, et de privilégier des vues sur le végétal.

Les logements, 6 T2 et 3 T3, sont tous pourvus d'un jardinet, et équipés de tablettes permettant de fleurir les fenêtres. L'opération a été certifiée Qualitel THPE. Tous les stationnements sont regroupés à l'entrée de la résidence, des sentes piétonnes permettant l'accès aux logements. Chaque logement est pourvu d'un cellier, réalisé sous la forme d'un petit conteneur coloré, qui marque son entrée.

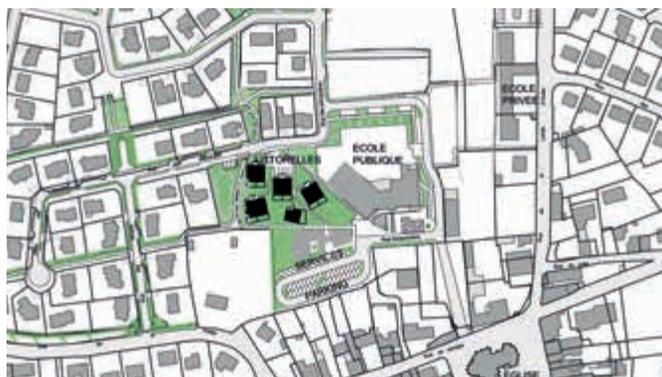
Sur chaque conteneur, un panneau décoré vient préciser le numéro du logement. Panneau en aluminium imprimé par sublimation, il devient également support pédagogique, sur le thème des plantes locales, chaque panneau présentant une espèce différente. Le choix du thème et les illustrations ont été réalisés par le conseil municipal des enfants de la commune de Gosné, renforçant ainsi la volonté de mixité intergénérationnelle qui fut la base du projet de logements seniors sur ce site.



©Agence LE PRIOL



©Agence LE PRIOL



« Habiter ensemble » : c'est précisément ce à quoi le lotissement de maisons individuelles a renoncé. Tout autour du projet, le « chacun chez-soi » a fragmenté le paysage qui fait pourtant l'attractivité de la métropole Rennaise, au profit de la voirie et des « raquettes » en impasse. Malgré la modestie de ce projet de 9 logements, une inversion ici s'opère : on habite d'abord dans un parc, et c'est ce micro paysage que l'on partage. Les plots jumelés garantissent l'intimité du logement. Une simple ganivelle dans la continuité des séjours offre à chaque résident un usage privatif du parc. Le stationnement des voitures est remis à l'arrière en limite du terrain. Il faut donc faire quelques mètres à pied pour rejoindre son logement. C'est bien ici, à l'occasion de cette « promenade » dans le parc, que s'effectueront sans doute à pas lents, les rencontres et les liens avec les autres.

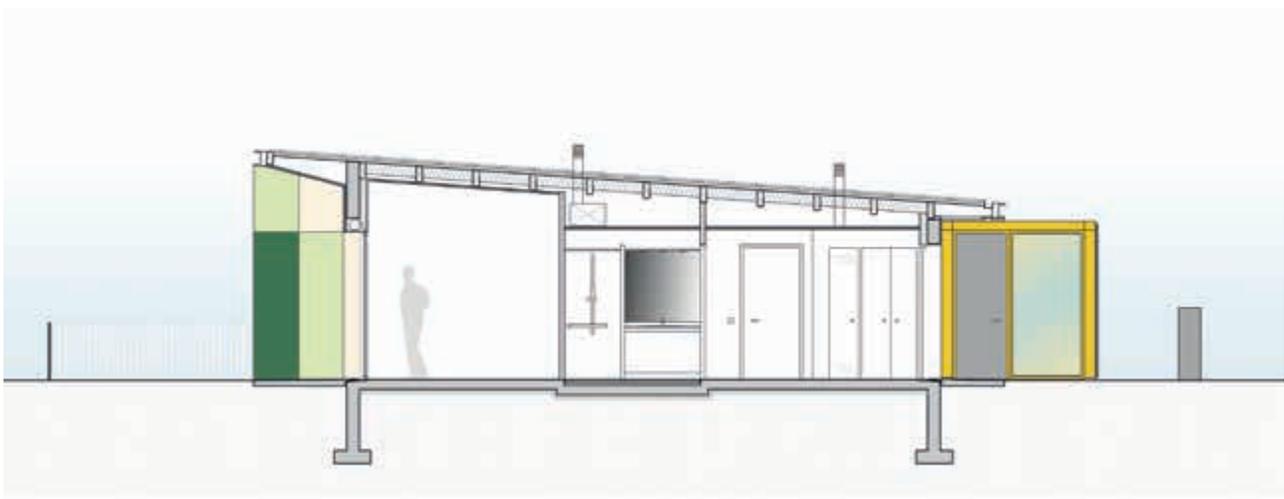
Marc Bigarnet, Jury PAB 2013



©Agence LE PRIOL



©Agence LE PRIOL



SÉLECTIONNÉ

LOGEMENTS BBC

ATELIER LOYER ARCHITECTES

À L'Hermitage (35)

639 m² - 917 000€ TTC

Livré en Avril 2013

Habitat 35

Le projet, situé au cœur du centre ville ancien de la ville de l'Hermitage, consiste en la rénovation de l'ancienne école-mairie et d'une construction neuve afin de réaliser 7 logements locatifs sociaux (3 dans le bâtiment ancien dont 2 en duplex et quatre dans les nouveaux bâtiments). Le choix de réaliser deux bâtiments neufs au lieu d'un s'explique par l'étude du soleil sur la parcelle et permet ainsi deux façades au sud.

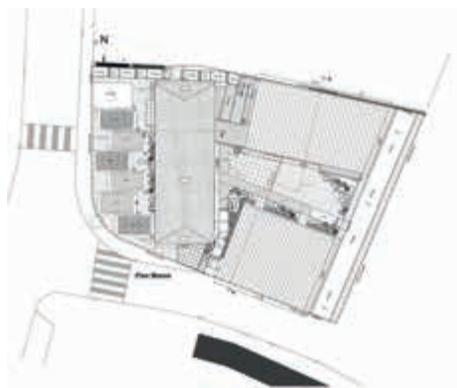
Le cœur d'îlot a été traité avec une volonté d'appropriation par ses habitants d'où un espace fermé et sécurisé pour favoriser l'intimité du lieu. La distribution des logements des étages est réalisée par un escalier extérieur créant également une articulation entre le bâtiment ancien et le bâtiment neuf situé en partie Nord. Les deux constructions neuves ont des proportions équivalentes.

Le premier bâtiment est implanté dans l'angle de la Rue du Presbytère et du chemin piéton sur la partie Est du terrain. Le second bâtiment est situé en limite de propriété Nord. Les toitures des constructions neuves sont réalisées en zinc offrant des pentes optimisant des orientations solaires propices à l'ensoleillement des appartements et des propriétés voisines.

La démarche sur ce projet est celle du travail en équipe avec les différents partenaires en lien avec la Méthode dite PCI (processus de conception intégrée) menée conjointement avec Rennes Métropole et l'Ademe. Niveau de performance : BBC - labellisé CERQUAL Bâtiment ancien : 60 kWhEP/m²/an Duplex : 47 kWhEP/m²/an T4/T5 : 42 kWhEP/m²/an. Ce projet a été réalisé avec la collaboration de Guillaume BROSSET, intervenant en qualité d'architecte associé et de salarié de 2006 au 13/09/2011.



©Philippe LOYER





©Philippe LOYER



©Philippe LOYER



©Philippe LOYER

SÉLECTIONNÉ

MAISON HELENA AGENCE RHIZOME

À Gévezé (35)

2 183 m² - 2 597 712€ TTC

Livré en Octobre 2012

Espacil Habitat

Comment bien vieillir chez soi, dans un habitat collectif ? Réalisation de 24 logements (50% locatif, 50% accession libre) + 15 logements, services techniques et cellules commerciales en rez-de-chaussée. Le bâtiment s'organise autour d'une « rue intérieure » propice à la rencontre et au lien social.

L'intimité est conservée dans les zones de pré-habitation grâce à des structures bois végétalisées qui créent un vrai paysage intérieur. Cette rue est baignée dans la lumière naturelle de la verrière, qui assure des apports solaires passifs en hiver. Situé en plein cœur de la commune le projet participe à densifier ce secteur en respectant l'échelle de son contexte.

Du programme au chantier, les architectes ont animé des ateliers de paroles avec l'association Helena pour recueillir les besoins des futurs résidents. Verrière et protection solaire domotisée, consommation 55 kWh / m² / an - BBC RT 2005, plantes dépolluantes participant à la qualité de l'air de la rue intérieure, matériaux sains sans émission de COV.



©Anastasia FAYE



©Anastasia FAYE



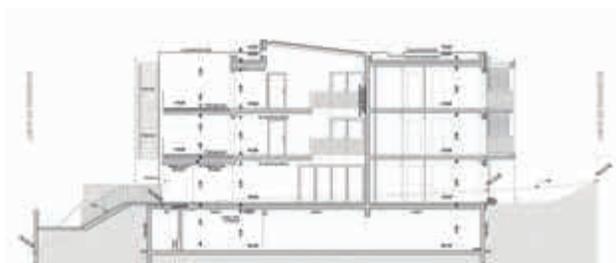
©Anastasia FAYE



©Stéphane CHALMEAU



©Anastasia FAYE





04 HABITER UNE MAISON INDIVIDUELLE

LAURÉAT

MAISON SKDB

ATELIER RUBIN ASSOCIÉS

À Lannion (22)

180 m² - 400 000€ TTC

Livré en Juillet 2012

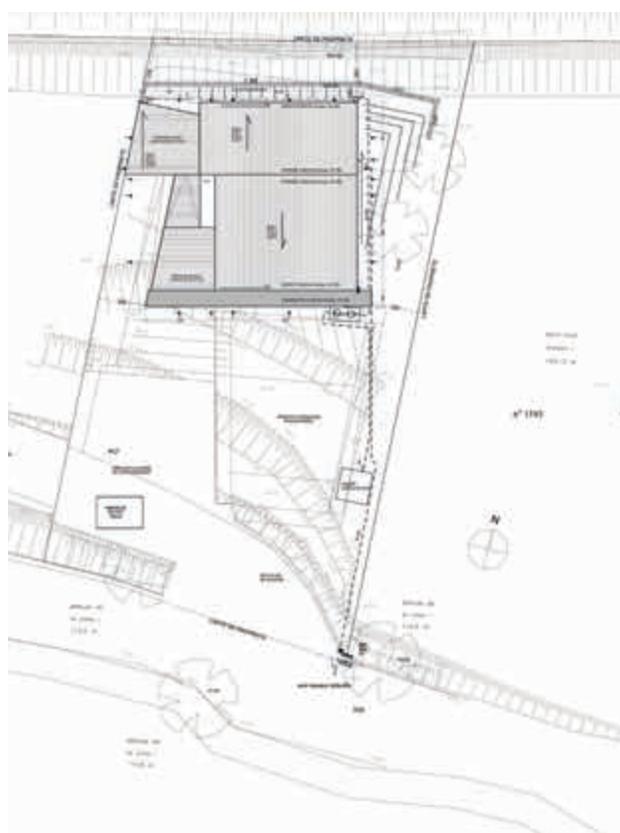
L'ambition était d'insérer cette habitation dans son environnement malgré un volume massif. Située sur un terrain à forte pente, l'habitation fait face à un vallon arboré. Elle est conçue comme un loft ouvert sur des demi-niveaux épousant le site. Le niveau de vie principal est au plus haut afin de bénéficier de l'ensoleillement optimal. Les percements visent à faire entrer la nature dans la maison; les espaces extérieurs en terrasses prolongent cette intention.

Outre un bardage épais en Douglas non raboté, une casquette protectrice en acier corten affirme la volonté de matériaux bruts et enveloppe l'habitation en renforçant les cadrages. L'aménagement intérieur fait la part belle au bois de pays. Entièrement réalisés en chêne, des éléments verticaux structurels et décoratifs renvoient à la conception de mur à ossature bois ; certains interstices sont comblés en banchés de terre crue enduits d'argile. Accompagnant la recherche architecturale, l'objectif de cette habitation réside dans l'obtention en cours du label allemand Passiv Haus (conso. inf. 15 Kwh /m²/an) qui offre à l'habitation la possibilité d'appoint de chauffage minimum.

Dans une recherche de compacité optimale, le projet parvient à proposer des volumes intérieurs et des circulations variées (hauteurs, demi-niveaux...) dans une enveloppe efficace. Le principe constructif propose des techniques simples de construction préfabriquée en atelier par les artisans ; le projet est réalisé en caissons isolés en ouate de cellulose (dalle/mur/toiture) ; les matériaux et les équipements techniques sont retenus pour leurs propriétés environnementales (double flux, câbles blindés, récupération des eaux de pluie) ; le tout dans une réflexion globale au service de l'architecture et du confort de ses habitants.



©Tangi RUBIN



Le jury a débattu autour de la question du contemporain VS le vernaculaire : «à quoi devrait ressembler la maison bretonne d'aujourd'hui?», sans que cela ne débouche plus loin que sur une querelle de styles qu'on ne résoudra à priori ni aujourd'hui, ni vraiment demain. Cette maison est finalement une de celles qui semble s'en préoccuper le moins, qui n'en fait pas un problème ou un principe. Elle nous parle de relation au site, de qualité de lumière naturelle, de confort d'usage, de beaux matériaux et surtout d'efficacité énergétique. Tout en rappelant que le futur de la maison individuelle est indissociable d'une réflexion sur l'étalement urbain, le jury, en désignant ce projet lauréat, tenait à saluer la démarche environnementale, mise au service d'un habitat de qualité tant technique que spatiale.

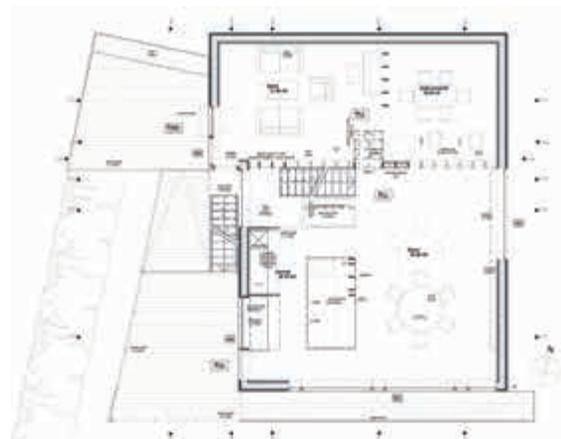
Alphonse Sarthout, Jury PAB 2013



©Tangi RUBIN



©Tangi RUBIN



Maison SKDB / À Lannion (22) / Atelier RUBIN Associés





SÉLECTIONNÉ

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE

MNM ARCHITECTES

À Trévou-Tréguinec (22)

131 m² - 130 000€ TTC

Livré en Octobre 2011

Chaque projet découle d'envies et de besoins mais aussi de contraintes, de compromis : mettre en forme l'envie des maîtres d'ouvrage, de ne pas avoir une maison comme les autres, mais surtout, grande et « à pas cher » et sans négliger la qualité, tout en satisfaisant une municipalité imposant une typologie architecturale correspondant à ses goûts!

Pour cette maison de vacances, à partir de la structure porteuse dessinant l'organisation intérieure, et aussi du vécu des commanditaires, l'utilisation de containers maritimes est venue naturellement. Dans les boîtes préfabriquées, sont conçus de petits espaces, intimes ou techniques, et de grands espaces entre. Avec cette base structurelle solide, une enveloppe bois isolée vient se greffer dessus, autour et entre, afin de profiter au maximum des caractéristiques mécaniques éprouvées des containers et de leur volume préconstruit.

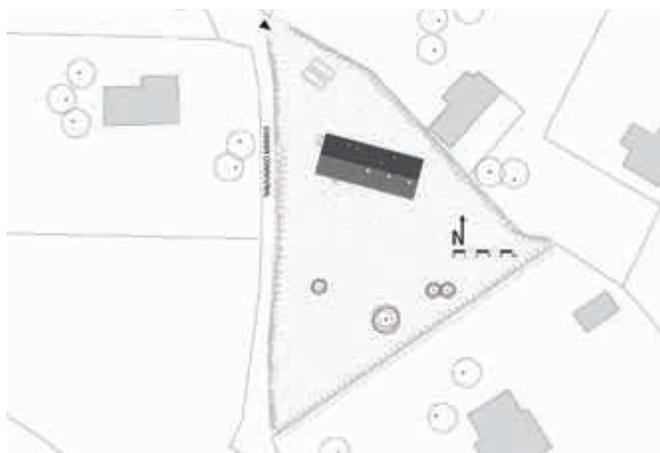
Ainsi, les caissons laissés complètement apparents à l'intérieur et peu transformés, forment une partie des cloisons, des doublages et des plafonds du rez-de-chaussée et limitent les travaux de second œuvre. C'est presque une cabane, mais confortable. Depuis l'extérieur, le projet est sobre : un bardage bois et une couverture double pente en ardoise bien accueillis par la mairie et les riverains, des ouvertures généreuses au sud. Les propriétaires ont tout de suite compris que même s'ils faisaient le compromis d'une maison à la typologie volumétrique traditionnelle, les traditions seraient complètement bousculées dans leurs espaces intérieurs. La maison n'a fait l'objet d'aucune labellisation. Elle est chauffée uniquement avec un poêle à bois. Des radiateurs électriques à inertie assurent le chauffage à l'intersaison.



©MNM Architectes



©Guillaume PRIÉ





©MNM Architectes



©Guillaume PRIE



©Guillaume PRIE



SÉLECTIONNÉ

DU HA GWENN ONZIÈME ETAGE ET CÉLINE ROCHE

À Iffendic (35)

143 m² - 206 000€ TTC

Livré en Juin 2012

Une maison bretonne qui ne ressemble pas à ses voisines, assise noire et chapeau blanc, dans le respect des exigences environnementales et du Plan Local d'Urbanisme d'un lotissement « toiture ardoise à deux pentes - enduit ton pierre ». Plutôt que de trôner au centre des 1 100m², elle respecte le terrain choisi avec l'architecte pour son emplacement en bordure de lotissement. Elle s'implante en limite Nord par un rez de jardin formant socle, bardé de peuplier lasuré noir et surmonté d'une toiture métal ondulé blanc.

Ce socle noir regroupe garage, pièce à vivre, deux chambres et salle de bain, cette toiture blanche accueille la partie parents avec bureau et salle d'eau. Sur la dalle béton isolée ont été montés les murs ossature bois préfabriqués. Une longue poutre lamellée-collée surmonte la baie vitrée de neuf mètres de largeur qui s'ouvre généreusement sur la terrasse au Sud : les apports solaires d'hiver réchauffent toute la construction quand une protection tendue amovible protège le séjour en été.

La VMC double flux, la production d'eau chaude sanitaire par un ballon thermodynamique, le chauffage par un poêle à granulés de bois concourent, avec une isolation et une orientation optimisées, à la labellisation BBC Effinergie. L'atelier/garage au Nord permet de tourner autour de la maison malgré l'implantation en limite de propriété. Compacte, elle préserve, tout à l'Est, le bel alignement de pins, chênes, châtaigniers, magnolia.



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU

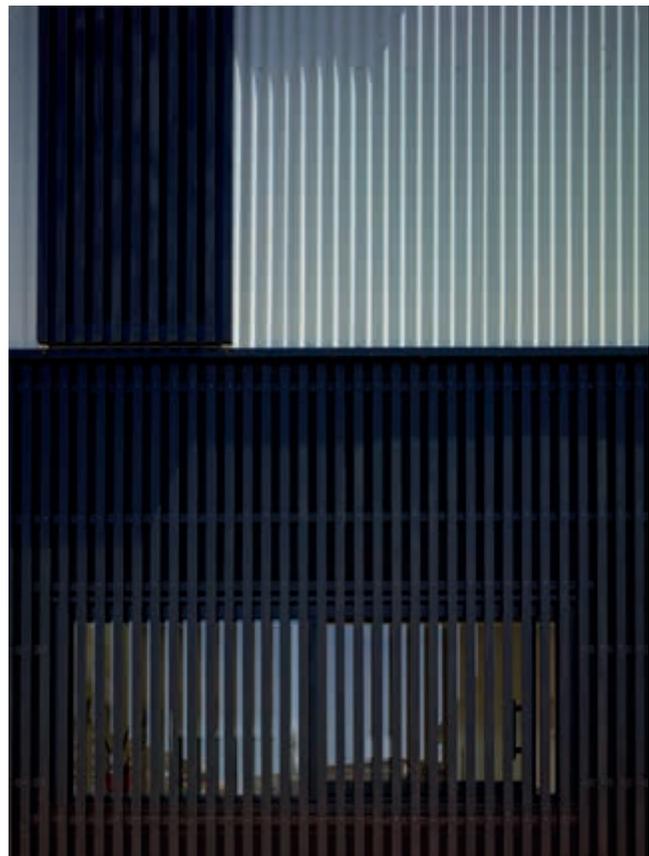




©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU

SÉLECTIONNÉ

MAISON C VÉRONIQUE STEPHAN

À Quimper (29)

146 m² - 200 000€ TTC

Livré en Juin 2011

Le projet est situé sur un plateau dominant la ville de Quimper. Le terrain, issu d'un lotissement de parcelles en lanière, étend ses 80 mètres de longueur entre la rue bordée de pavillons individuels et le semi-collectif au nord. Préservant la maison initiale et l'évolutivité des lieux et des fonctions, le projet exploite la surface enclavée à l'arrière, suivant le concept BIMBY (built in my backyard).

Un accès est créé au travers de la maison existante formant un porche traversant. Cette dernière, ouverte au sud sur la rue, constitue un logement autonome. La construction neuve, de plain-pied, s'étire le long des deux limites mitoyennes et profite des orientations est, sud et ouest. En étudiant ensoleillements et vis-à-vis, un principe de volumes décalés est mis en œuvre. Il pourrait se poursuivre sur les parcelles voisines dans l'optique d'une densification : un « immeuble-couché » à l'échelle de ce quartier. Les deux volumes dessinent une cour-jardin au sud et un jardin à l'ouest. Des vues croisées et des transparences partielles enrichissent les espaces. Le jeu de faitages multiples donne du volume aux espaces et de la pente pour la pose de panneaux solaires. Un taud sur enrouleur protège la façade sud. - performance thermique : niveau RT2012 - chauffage poêle à bois : environ 15kw /h/m²/an - eau de pluie pour les toilettes et le lave-linge.



©Pascal LEOPOLD



©Pascal LEOPOLD



©Pascal LEOPOLD





©Pascal LEOPOLD



©Pascal LEOPOLD



SÉLECTIONNÉ

MAISON SUR LE VÉLODROME

ALL

À Rennes (35)

260 m² - NC

Livré en Décembre 2012

La parcelle est adossée au stade vélodrome de Rennes. Le projet s'appuie sur cette situation insolite et propose un dispositif architectural simple. Côté rue, la façade est lisse, abstraite. Le volume et les percements reprennent le stéréotype architectural des avoisinants.

Côté jardin, la façade est largement ouverte. Au rez-de-chaussée, le séjour et la cuisine s'ouvrent sur le jardin. Le salon haut au R+1 et la terrasse au R+2 sont conçus comme des observatoires, ils offrent des vues dégagées sur le stade et sur la ville.

La double hauteur, au centre de la maison, met à distance les chambres (sur rue) des espaces de jour (sur jardin). Ce vide connecte le rez-de-chaussée au salon haut. Ils ne forment plus qu'un. Il assure le confort visuel, spatial et thermique au sein de la construction.



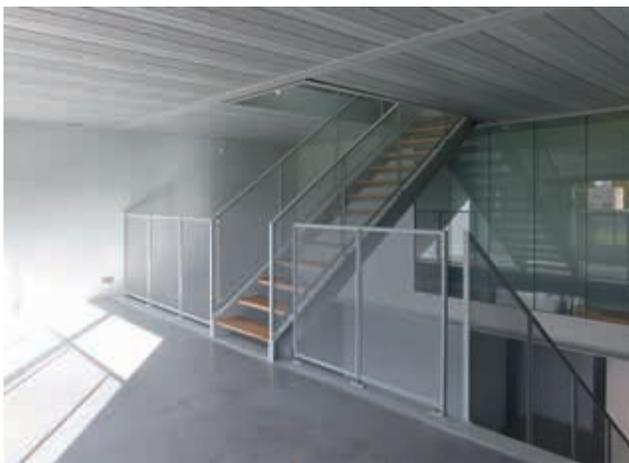
©Stéphane CHALMEAU



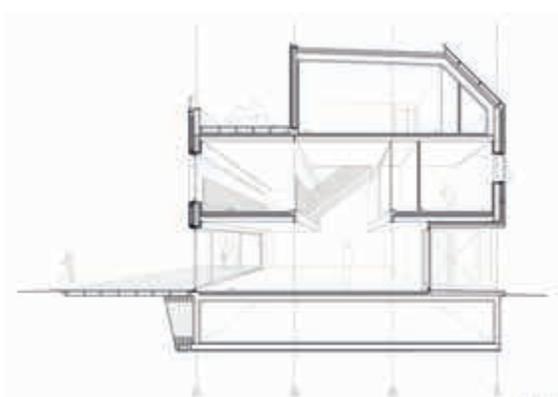
©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU

SÉLECTIONNÉ

MAISON DAVID CRAS

À Plouha (22)

125 m² - 125 000€ TTC

Livré en Février 2012

Une maison comme une autre, dans le jardin de sa mère. Ainsi formulée, la demande laisse une grande liberté, avec pour seules limites un budget réduit et un délai court. La maison est tout en bois et s'est montée en quelques semaines après que la dalle béton ait séché.

Finalement, elle n'est pas comme une autre. Longue et plate, elle ouvre ses espaces sur le jardin à l'Ouest et la terrasse extérieure est incluse dans le volume unique.

Economique et sur-isolée, elle consomme moins d'énergie que prévu. Rangée dans un retrait du jardin familial, elle se fait discrète et n'obère pas les vues depuis la maison maternelle.



©David CRAS



©David CRAS



©David CRAS



©Benjamin GOURET



©Benjamin GOURET



SÉLECTIONNÉ

MAISON PASSIVE

QUINZE ARCHITECTURE

À Québriac (35)

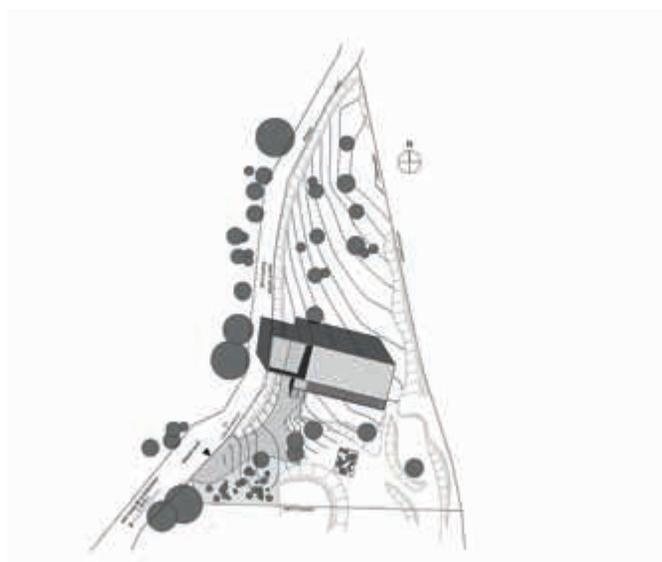
180 m² - 302 000€ TTC

Livré en Avril 2012

Le projet s'installe au cœur du hameau de la Frétochère à Québriac. Le site, ancienne carrière où la végétation a repris ses droits, présente une topographie accidentée. Pour une cohérence globale d'un projet écologiquement neutre, cette maison passive est posée sur pilotis et vient jouer avec ce terrain. Cette volumétrie compacte bardée de bois huilé noir s'étire au Sud face à la pente profitant des apports solaires. Une pergola offre la protection solaire nécessaire et couvre une terrasse, extension de l'espace intérieur sur l'extérieur.

Au RDC, une grande pièce de vie distribue un espace de nuit à l'Ouest et un grand bureau à l'Est. Les pièces humides, techniques et les toilettes sèches sont placées au Nord. L'escalier-bibliothèque participe à la structure même de la maison et vient optimiser cet espace fluide. L'étage abrite les chambres et une salle de bain, toutes ouvertes au Sud.

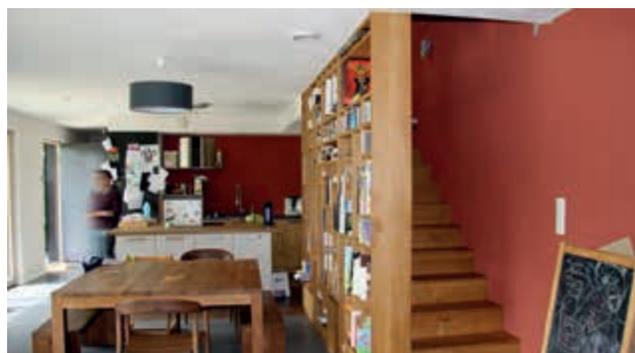
Comme un observatoire du bocage, la toiture terrasse accessible étend ce dernier niveau vers l'extérieur. Réalisée dans sa totalité en ossature bois, la maison est isolée par insufflation de ouate de cellulose. Les menuiseries triple vitrage viennent parfaire l'enveloppe thermique. Une étanchéité à l'air maîtrisée, une ventilation double flux à haut rendement et un système combiné thermodynamique permettent un confort optimal au-delà des objectifs Passiv'haus. Un traitement des eaux usées par phyto-épuración ainsi que la récupération des eaux de pluie ont été prévus. Maison passive : 13 KWh /m²/an - N50 : 0.39 h -1



©QUINZE Architecture



©QUINZE Architecture



©QUINZE Architecture



©QUINZE Architecture



©QUINZE Architecture





05 RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT

LAURÉAT

SALLE DE LA TANNERIE

ALAIN LE SCOUR

À LAMPAUL-GUIMILIAU (29)

2 407 m² - 1 981 000€ TTC

Livré en Avril 2012

Mairie de LAMPAUL-GUIMILIAU

La salle de « La Tannerie » est un équipement public en plein cœur d'une zone artisanale à Lampaul-Guimiliau. Son environnement direct est donc défini par des locaux de type industriel. La vétusté des équipements, le non respect de certaines normes et les problèmes liés à l'accessibilité imposaient une rénovation lourde. Il a été choisi, pour la rénovation de la salle de « La Tannerie », de conserver les éléments représentatifs de l'architecture industrielle, tout en apportant quelques éléments de distinction pour permettre l'identification rapide et clairement lisible de l'équipement public au milieu d'une zone artisanale.

L'agence a donc travaillé l'interface bâti/voirie en libérant l'espace au Nord afin d'y aménager un parvis permettant une perspective dégagée vers l'équipement rénové. Ce premier plan sera créé par l'alternance de bandes engazonnées avec des bandes plantées de graminées sur un paillage ardoise selon un axe perpendiculaire à la façade principale. L'idée étant de jouer sur l'identité industrielle du bâtiment, le vocabulaire prédominant sur le site a été repris et dévié. Ainsi l'enveloppe en bardage métallique recouvre l'ensemble du bâtiment, telle une coque rouge et l'ossature en portiques métalliques mise en valeur. Grâce à une Simulation Thermique Dynamique, la réfection totale de l'équipement a permis d'améliorer très nettement ses performances énergétiques, notamment en profitant au mieux des apports solaires en façade et en toiture.



©Julien LEON



©Julien LEON



Le projet de réhabilitation de cet ancien bâtiment a séduit le jury par sa capacité de renouvellement sur lui-même en conservant les éléments représentatifs de l'architecture industrielle. L'enveloppe en bardage métallique telle une coque rouge lui donne une allure résolument actuelle permettant une identification rapide dans le paysage, de ce nouvel équipement public. C'est un exemple réussi de rénovation d'un élément d'une zone artisanale ; enjeu actuel et essentiel de bonne réutilisation des espaces.

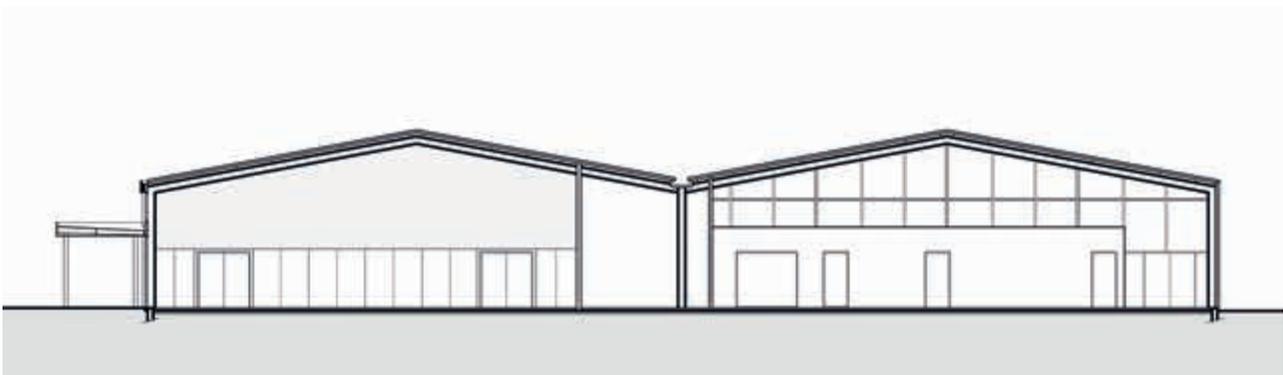
Marie-Claire Diuron, Jury PAB 2013



©Julien LEON



©Julien LEON



Salle de la Tannerie / À Lampaul Guimiliau (29) / Alain LE SCOUR





SÉLECTIONNÉ

GROUPE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH

LAURENT GUYADER

À Morlaix (29)

715 m² - 1 934 762€ TTC

Livré en Décembre 2012

OGEC Saint-Joseph

L'obligation de mise en accessibilité du groupe scolaire a été le départ d'un projet de réorganisation globale de l'école. En effet, l'état de certains bâtiments nécessitait leur démolition. Plutôt que de multiplier les interventions, deux blocs compacts ont été construits ; ils abritent toutes les fonctions supplémentaires nécessaires. Cela a permis de maîtriser (et de limiter) les coûts de construction, ainsi que de préserver un maximum d'espaces de cour.

Les circulations sont couvertes mais à l'air libre, pour limiter les espaces à chauffer et à isoler aux normes en vigueur. Les blocs sont implantés dans les espaces résiduels, à la jonction des différences de niveaux, le long d'un parcours accessible desservi par ascenseur. Ils définissent clairement un espace sportif haut, une cour en L et une aire technique basse.

Depuis la cour, les deux volumes translucides, en suspension, contrastent avec l'existant imposant et forment une échelle intermédiaire. Leur simplicité allège la lecture de l'ensemble. Sur l'arrière (terrain de sport et aire technique), les volumes sont découpés au gré des besoins. L'utilisation du Dampalon donne aux bâtiments un aspect pâle, comme un iceberg, qui émerge sur l'ouverture créée sur l'espace public.



©Laurent GUYADER



©Erwan LANCIEN



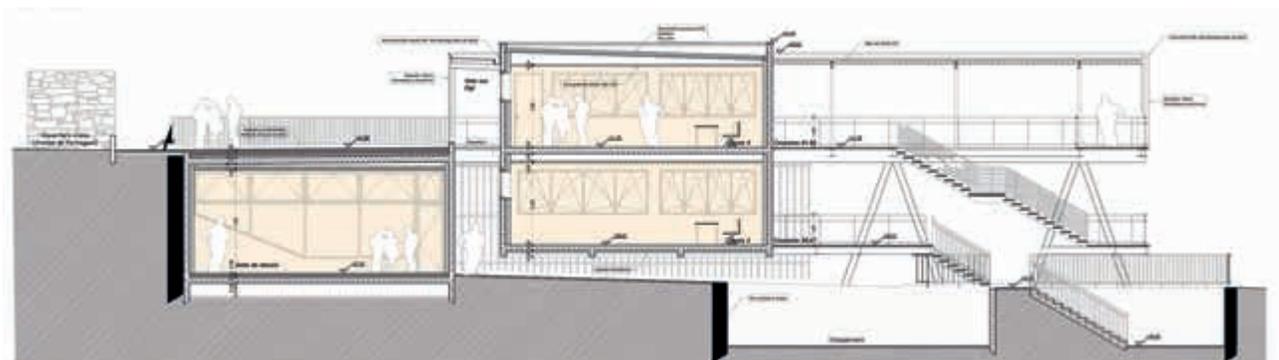
©Erwan LANCIEN



©Erwan LANCIEN



©Erwan LANCIEN



SÉLECTIONNÉ

MÉDIATHÈQUE DANS LE PÔLE INTER-GÉNÉRATIONNEL

JEAN-FRANÇOIS GOLHEN

À Combourg (35)

1 238 m² - 1 100 288€ TTC

Livré en Janvier 2011

Commune de Combourg

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

Située en plein cœur de Cité à Combourg, la médiathèque a pris position dans la peau de l'ancienne école Sainte-Anne. Ce projet fait partie du Pôle Culturel Intergénérationnel projeté sur le site. Il est le premier réalisé à partir d'un plan d'aménagement élaboré dans le cadre du projet. La majeure partie du programme trouve sa place dans l'enveloppe de l'ancien bâtiment dont le volume intérieur a été totalement redistribué pour gagner un niveau de plancher et régler l'altimétrie du rez-de-chaussée, vis-à-vis du futur aménagement public.

Encadré par l'Architecte des Bâtiments de France, le jeu consiste à ne pas modifier la façade rue, ni les ouvertures existantes. L'extension nécessaire au bon fonctionnement du programme est projetée côté cour, perpendiculairement à la façade principale.

L'escalier ouvert assure l'articulation volumétrique, offre des vues sur la ville et sur le hall. L'ascenseur, quant à lui, profite du haut volume existant pour se loger jusqu'au faitage. La médiathèque s'ouvre à l'Ouest, côté placette en devenir et de façon plus filtrée, sur le jardin et la cour. L'architecture simple revisite de façon contemporaine les volumétries existantes. Le bois, la pierre, le zinc et le verre viennent souligner l'écriture de chaque élément suivant sa fonction. La médiathèque s'inscrit dans une démarche environnementale qui ne porte pas exclusivement sur les performances énergétiques (BBC) mais également sur le réemploi d'un bâtiment existant avec une approche de requalification urbaine qualitative dans un tissu historique de centre ville.



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



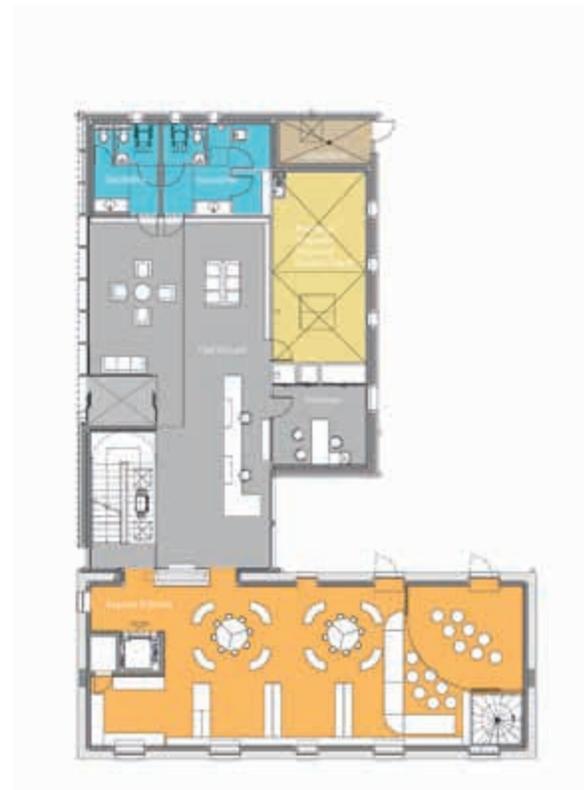
©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



SÉLECTIONNÉ

LE GROUPE OUEST

AA41

À Plouneour-Trez (29)

578 m² - 453 000€ TTC

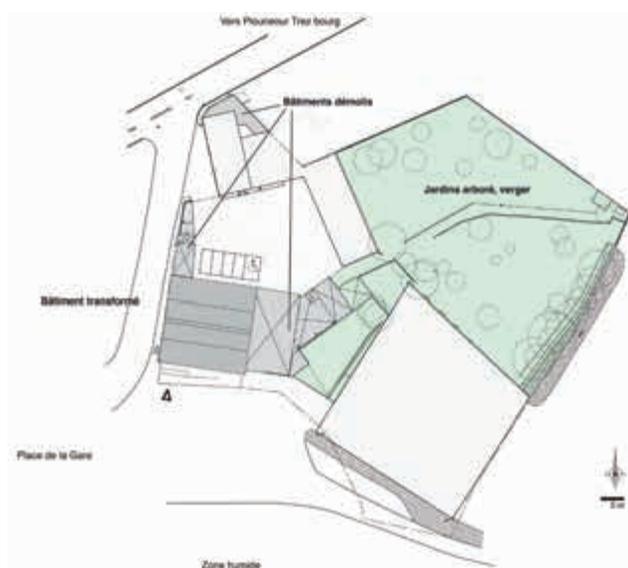
Livré en Septembre 2012

Le Groupe Ouest

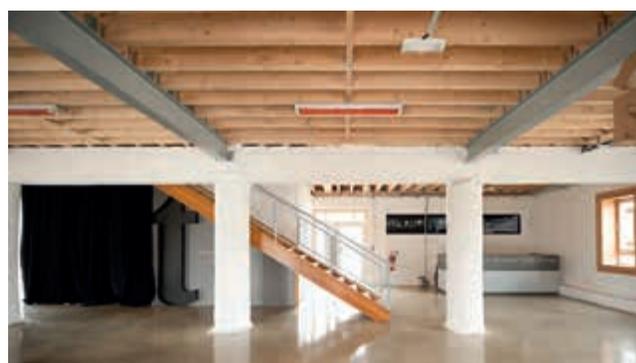
L'association Le Groupe Ouest, basée à Plouneour Trez sur la Côte des Légendes dans le Finistère, développe un pôle européen de création cinématographique, suite à l'acquisition par la Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes d'une friche agricole, usine à échalotes.

Le programme vise à la réalisation d'un site dédié à la création cinématographique, avec une forte ambition dans le renouveau de l'approche de ce type de structure, notamment inspirée du Filmcamp norvégien situé sur une île dans la région du Troms, proche de la nature et à forte implication environnementale. Ce projet est la première phase de travaux du site, il accueille les bureaux de l'association, des espaces de travail destinés aux différentes sessions d'atelier, ainsi qu'un espace dit de «monstration», public, destiné à donner une lisibilité à l'activité de l'association.

Le bâtiment d'origine, en blocs de béton, a été totalement enveloppé par une nouvelle structure bois, contenant l'isolation en ouate de cellulose (340 mm), bardée par du bois de douglas de provenance locale, et portant les menuiseries extérieures. La toiture en fibrociment a été remplacée par une toiture chaude métallique légère. Le projet est lauréat de la bourse Prebat - Éffinergie, catégorie bâtiment passif.



©Javier CALLEJAS



©Javier CALLEJAS



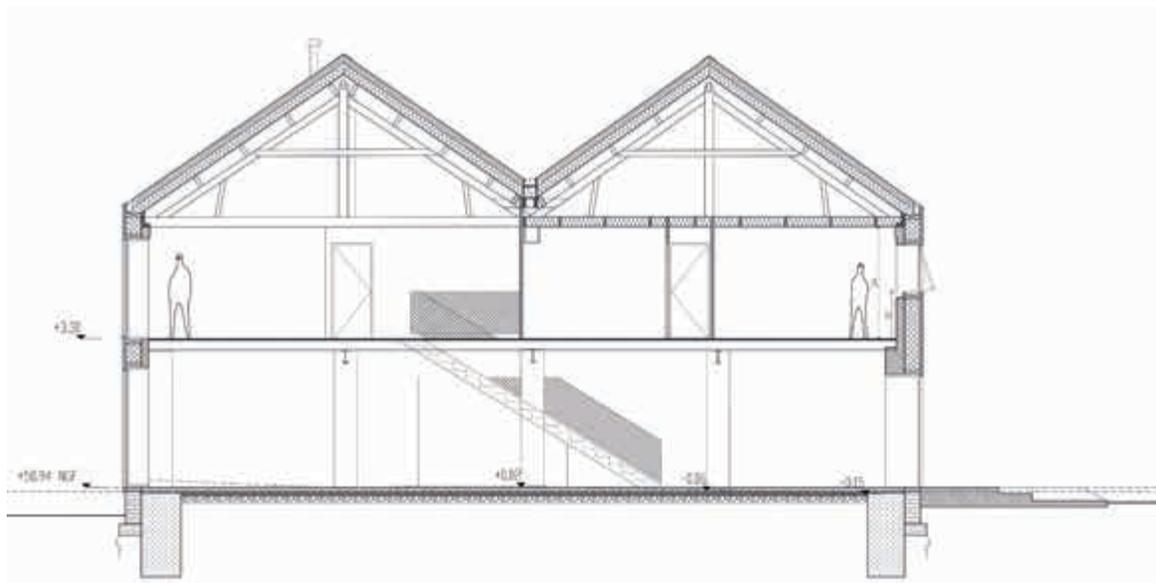
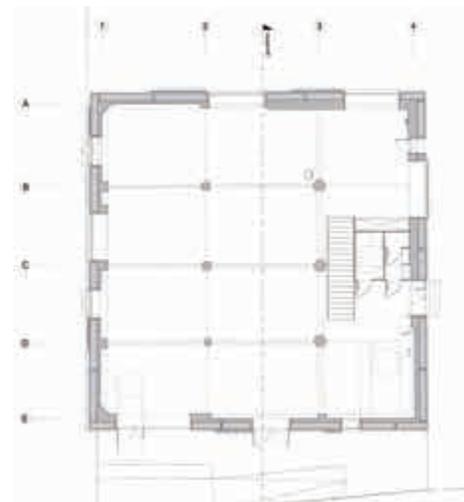
©Javier CALLEJAS



©Javier CALLEJAS



©Javier CALLEJAS



SÉLECTIONNÉ

LA PORTE DES SECRETS

OFFICE DE TOURISME ET CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PAYS DE BROCÉLIANDE

AGENCE RHIZOME

À Paimpont (35)

995 m² - 1 782 387€ TTC

Livré en Février 2012

Communauté de Communes de Brocéliande

Réhabilitation et construction d'une extension en secteur ABF pour accueillir l'Office du tourisme et le centre d'interprétation du Pays de Brocéliande. Le projet propose une requalification permettant à la fois d'être un signal pour un nouvel équipement en s'inscrivant avec subtilité dans un contexte patrimonial.

L'entrée s'effectue entre les deux corps de bâtiment d'origine, par une extension offrant une transparence vers la cour intérieure. Le tasseautage bois permet de lier cette extension avec son environnement direct. La patine du bois brut de sciage vient répondre à celle de la pierre : l'intervention contemporaine est clairement lisible sans être en rupture avec son contexte.

La cour intérieure est une évocation des matières et des essences végétales que l'on retrouve en Brocéliande. L'eau pluviale est mis en scène et vient structurer l'espace. A l'intérieur, l'architecture utilise des marqueurs contemporains dans une esthétique traditionnelle valorisée par l'usage des matériaux bruts du bâtiment d'origine. La construction de cet équipement a donné l'occasion de mettre en place un réseau de chaleur bois qui alimente plusieurs services communaux (presbytère, mairie, base nautique et foyer Argoat). Bardages châtaigniers, planchers chauffants, isolation chaux/chanvre banchée sur site chaudière bois à plaquette, VMC double flux, bâtiment BBC rénovation.



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



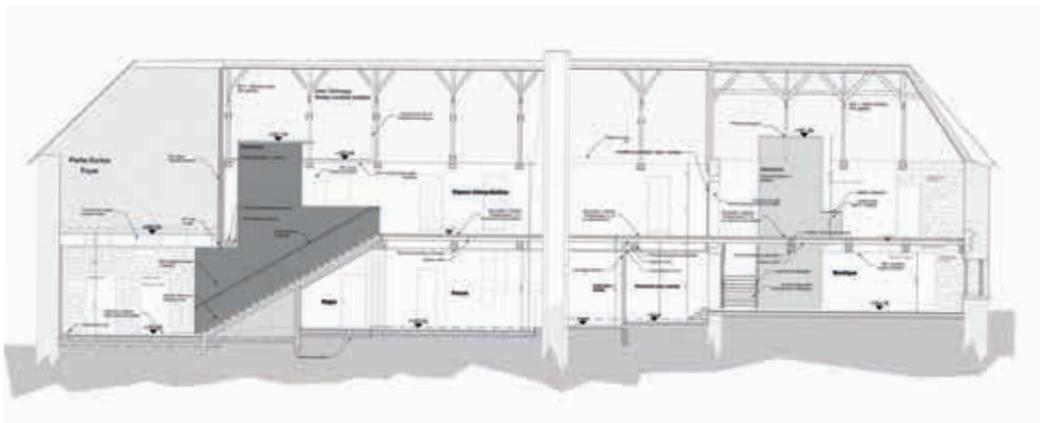
©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



©Stéphane CHALMEAU



SÉLECTIONNÉ

PÔLE TECHNIQUE DUGUAY TROUIN

JEAN-FRANÇOIS REVERT

À Saint-Malo (35)

3 100 m² - 2 150 000€ TTC

Livré en Février 2012

CCI St Malo - Fougères

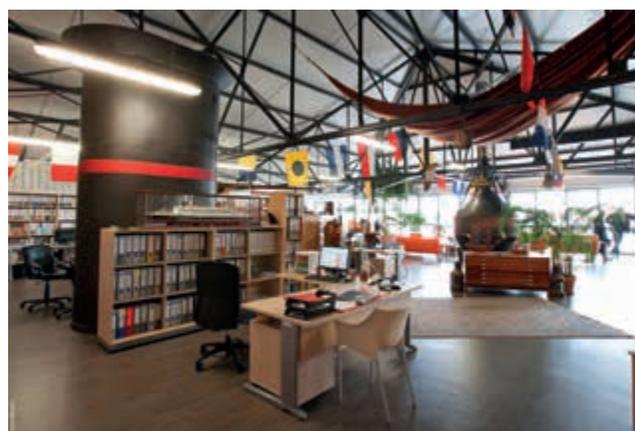
Le présent projet est localisé dans l'emprise portuaire du port de Saint-Malo, entre la cité historique de l'Intra-muros et la gare. La surface construite est de 3 100 m². Deux anciens entrepôts frigorifiques et un bâtiment à structure métallo-textile accueillent les 8 ateliers du Pôle technique. Une teinte uniforme enveloppe les bâtiments et assure l'unité du projet.

Côté port, les portails en polycarbonate et les logos aux couleurs vives expriment les identités des entreprises. Côté ville, les grandes surfaces aveugles des murs et pignons sont les supports d'une image mythique de l'histoire de la voile et d'une calligraphie de mots choisis dans la littérature maritime. Des bâtiments adaptés à de nouveaux usages. Les entrepôts frigorifiques sont par définition des constructions particulièrement performantes sur le plan de l'isolation thermique.

Cette qualité va offrir un véritable confort d'usage tant dans les ateliers que dans les bureaux. Le projet de Pôle technique a fait l'objet d'un concours d'architecture organisé au printemps 2007. L'équipe lauréate est nommée en septembre 2007. Le chantier démarrera au printemps 2010. Les bâtiments seront livrés fin 2011. La période d'étude et de concertation s'étalera sans discontinuité pendant deux ans. La solution finale sera obtenue par une intervention minimaliste sur les entrepôts existants qui permettra d'offrir des locaux à un prix de 550 euros / m² et donc un loyer cohérent avec le marché local.



©Arthus BOUTIN



©Arthus BOUTIN



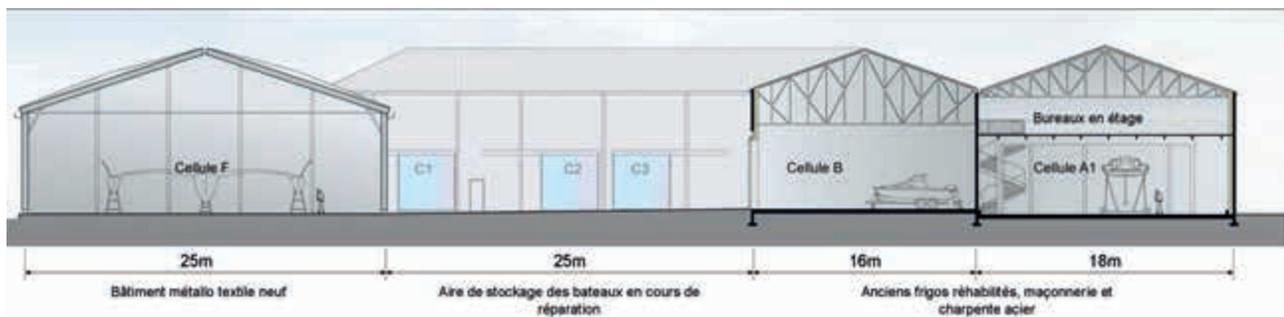
©Jean-François REVERT

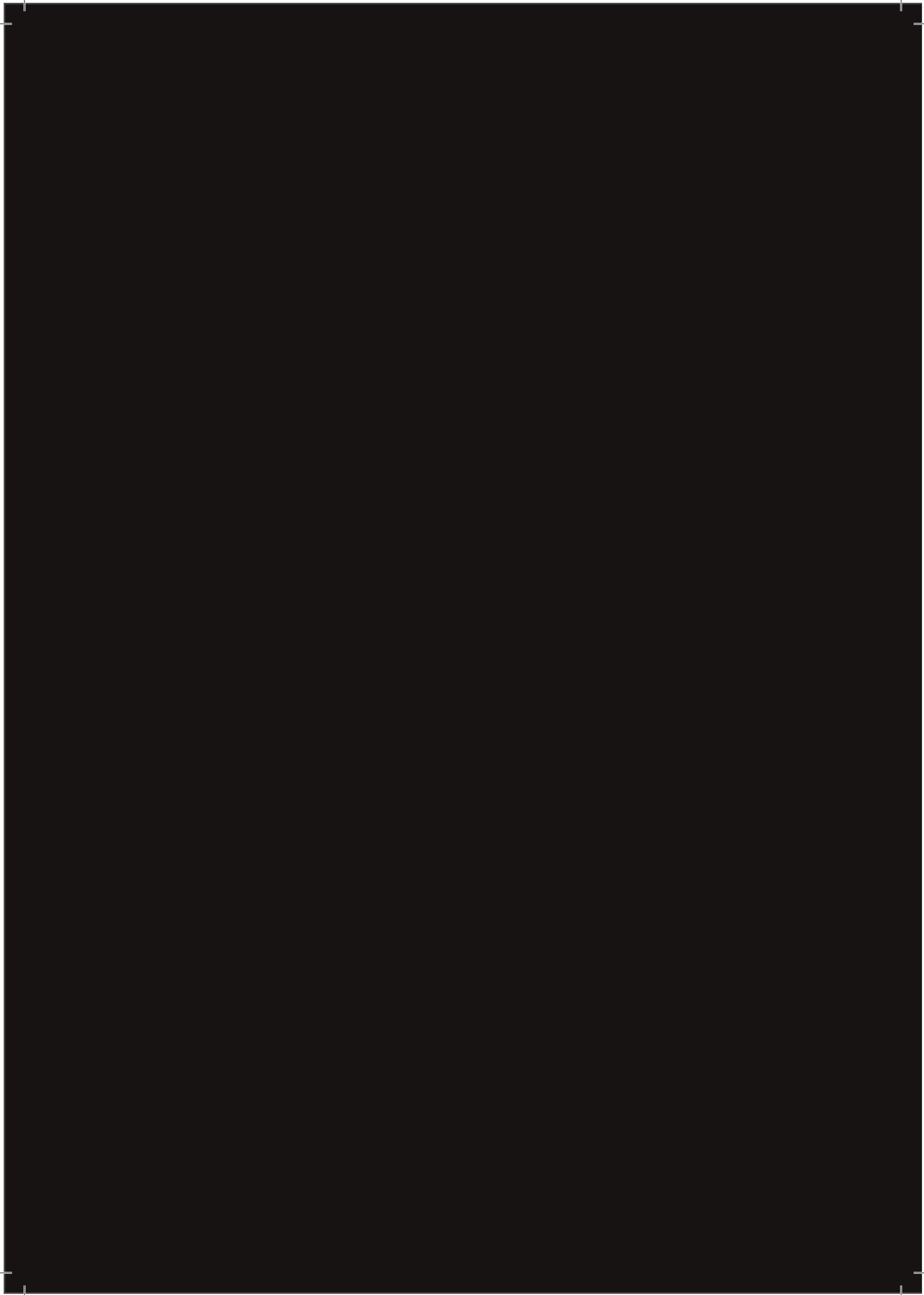


©Arthus BOUTIN



©Arthus BOUTIN





06 RÉHABILITER UN LOGEMENT

AUNIS ET NAVARRE

GEFFLOT ET VITEL ARCHITECTES

À Rennes (35)

13 156 m² - 6 257 257€ TTC

Livré en Juin 2013

Espacil Habitat

Deux tours de 19 étages, un repère visuel à l'échelle du quartier, mais une allure banale des années 70 au Sud de Rennes. Autrefois monochrome, l'image des « sœurs » AUNIS et NAVARRE est aujourd'hui radicalement transformée. La réhabilitation lourde lancée par ESPACIL HABITAT leur donne une identité forte, plus contemporaine, dans l'esprit de rénovation urbaine du secteur.

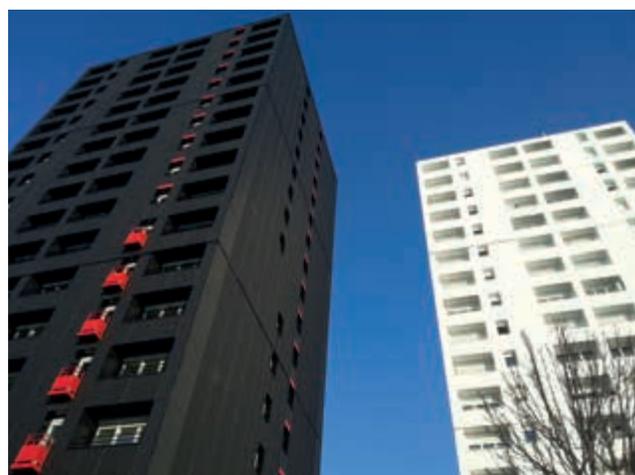
La Tour AUNIS (noire) a changé pour moitié d'usage, avec l'aménagement de 77 logements pour jeunes travailleurs, sa jumelle NAVARRE (blanche) restant dédiée aux logements locatifs. Un parti pris architectural s'est imposé : un effet d'appropriation par les habitants et un point de repère pour tous. Noir et blanc : les couleurs de la nouvelle peau. Façon touches de piano, se joue ici l'effet duo, frappant vu de loin.

L'opposition noir/blanc modernise également l'image des tours en lissant l'aspect des façades, certaines comportant des loggias. D'autres couleurs rythment l'ensemble, dans un travail plus détaillé de touches de teintes vives.

Du rouge pour les balcons des logements pour jeunes travailleurs, repérables. Du vert et du rouge pour les espaces collectifs en rez-de-chaussée, identifiables. Côtés matériaux, l'isolation par l'extérieur est protégée par des plaques de fibres ciment, qui assurent l'image des tours, avec des effets de matière. Aspect mat pour les façades principales et finition brillante pour les arêtes. L'enjeu fort de cette réhabilitation d'envergure est le gain thermique : +40%.



©Hélène GEFFLOT



©Hélène GEFFLOT



En apparence les deux tours restaurées sont identiques. Même hauteur, mêmes façades, même socle, mêmes rythmes, même configuration. En réalité, elles le sont. L'exercice mené par les architectes visent bien à préserver ce mimétisme en jouant seulement d'une opposition de tonalité pour mieux tendre l'espace, entre attraction et répulsion, et créer ainsi un événement dans ce quartier sans repère, pour tenter de lui redonner une centralité. La restauration de ces deux tours aboutit à une ébauche de ville redynamisée actant une stratégie plus qu'il ne propose une figure achevée.

Anne Démians, Jury PAB 2013



©Hélène GEFFLOT



©Hélène GEFFLOT







SÉLECTIONNÉ

GÎTES RURAUX

A'DAO ARCHITECTURE

À Baden (56)

497 m² - 687 860€ TTC

Livré en Juin 2012

Sarl Les Eco-logis de Lairmarc'h

Situé sur la commune de Baden, le projet de gîtes ruraux consiste à réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine familial. La ferme est composée d'une longue construction ouverte sur le Sud, regroupant l'habitation à l'Est et l'ancienne étable à l'Ouest. Une grange, implantée perpendiculairement au bâti, se distingue par la qualité architecturale de sa façade constituée de beaux assemblages de pierres.

Dans cette ferme, cinq gîtes sont créés. Une première extension basse vient se glisser entre les deux corps principaux, elle se poursuit à l'Est par un bandeau bois se prolongeant devant le gîte 03, il repose sur un massif mur en béton banché, qui sépare l'habitation principale des gîtes. La seconde se positionne dans le prolongement de la grange, au Sud. Son extension est marquée par des lames de bois verticales venant rompre la continuité de la toiture.

Un cadre béton brut dessine les nouvelles ouvertures sur la façade Ouest de la grange. Le projet de gîtes écologiques s'inscrit dans une démarche visant à minimiser ses impacts négatifs sur l'environnement, en privilégiant les matériaux naturels, locaux et recyclables (pierres, bois douglas non traité, fermacell, ouate de cellulose). Chaque gîte est également équipé d'un poêle à bois. La gestion de l'eau sur le site fait l'objet d'un traitement particulier : l'eau de pluie est récupérée pour alimenter les WC, la laverie collective et pour arroser le jardin, les eaux usées sont traitées au moyen d'un système de phytoépuration.



©A'DAO Architecture



©A'DAO Architecture



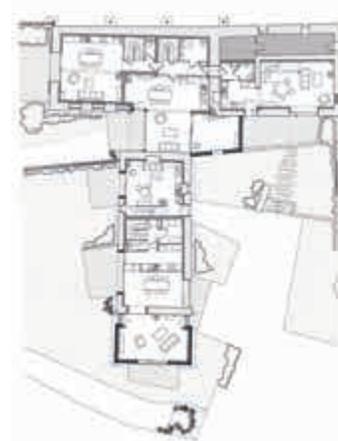
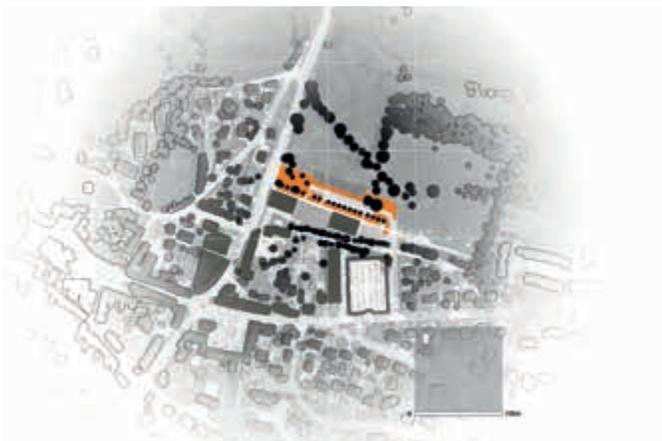
©A'DAO Architecture



©A'DAO Architecture



©A'DAO Architecture



SÉLECTIONNÉ

PROJET H

ATELIER CUB 3

À Ercé-près-Liffré (35)

78 m² - 115 000€ TTC

Livré en Février 2011

Situé en centre bourg, le projet a pour objectif d'agrandir une maison en pierre afin de créer des espaces de vie lumineux et chaleureux. Le projet vise également à mettre en valeur le site et à requalifier les existants au travers d'une démarche environnementale.

L'extension vient s'intégrer entre deux volumes existants, la maison et la grange. De forme simple et compacte elle s'ouvre de façon généreuse sur le site, créant ainsi un espace contemporain, en relation directe avec l'extérieur. Le maître d'ouvrage a opté pour une solution constructive de type ossature bois (Douglas) isolée par l'extérieur avec une fibre de bois recouverte d'un bardage ajouré en Douglas naturel et sans traitement.

Cette solution a permis de raccourcir les délais d'intervention, de favoriser l'intégration avec l'existant (maison et grange) et de construire avec des matériaux sains. La conjugaison d'une recherche bioclimatique et d'une étude thermodynamique ont permis de calculer et de déterminer une isolation parfaitement adaptée au système constructif et aux conditions climatiques de la région. Le projet obtenu est donc proche d'une solution passive avec un temps de déphasage parfaitement maîtrisé. Il en résulte un projet confortable à vivre dont le seul point de chauffage est un poêle à bois.



©Pierre FOURRIER



©Pierre FOURRIER





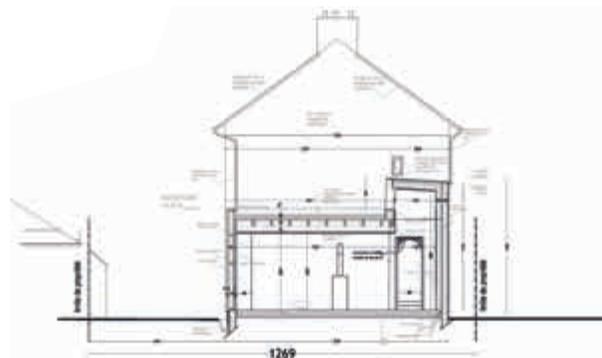
©Pierre FOURRIER



©Pierre FOURRIER



©Pierre FOURRIER



SÉLECTIONNÉ

MAISON

A'DAO ARCHITECTURE

À Rennes (35)

45 m² - 123 636€ TTC

Livré en Mars 2011

La maison existante date du début du XX^e siècle et a déjà fait l'objet d'une première extension dans les années 90. Elle s'implante sur la limite Est de la rue et s'ouvre sur un beau jardin à l'Ouest. Le projet a consisté à réorganiser complètement le plan du RDC et à surélever la première extension afin d'y créer une suite parentale. Une boîte, habillée d'anthrazinc, vient surplomber le jardin et s'oriente entièrement sur la terrasse au Sud.

La cuisine prend place dans cette nouvelle extension, une menuiserie, à trois vantaux, permet d'ouvrir largement cette nouvelle pièce, la transformant en cuisine d'été. Le salon s'installe dans l'extension des années 90. Traversant d'Est en Ouest, il est protégé de la rue avec la mise en place d'un bardage à claire-voie devant les baies existantes.

Il s'ouvre largement sur la terrasse et la végétation à l'Ouest. Un volet coulissant perforé évite les surchauffes d'été de la large baie du salon ; il vient également unifier les deux extensions. L'ensemble du projet a fait l'objet d'une attention toute particulière sur le choix des matériaux et de l'isolation.

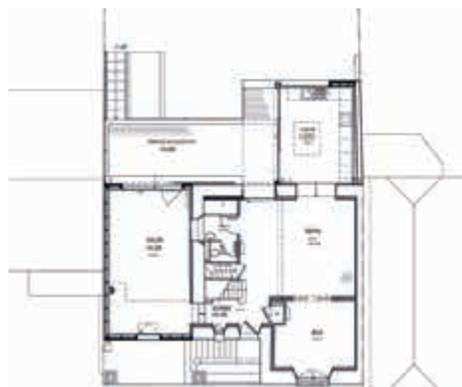
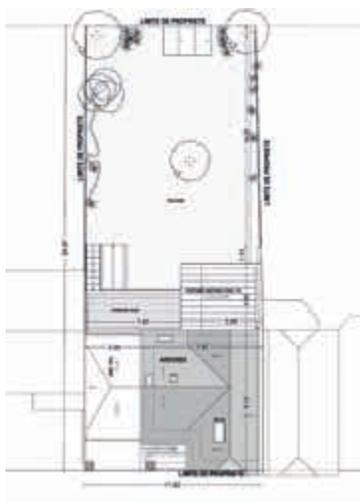
Tous les doublages en laine de verre ont été déposés. Une laine de bois a été mise en place pour l'isolation des murs de la maison en pierre. Les murs à ossature bois ont été isolés par de la ouate de cellulose et par une fibre de bois sur l'extérieur. En complément de la chaudière gaz à condensation, un poêle à bois assure un chauffage d'appoint.



©A'DAO Architecture



©A'DAO Architecture





©A'DAO Architecture

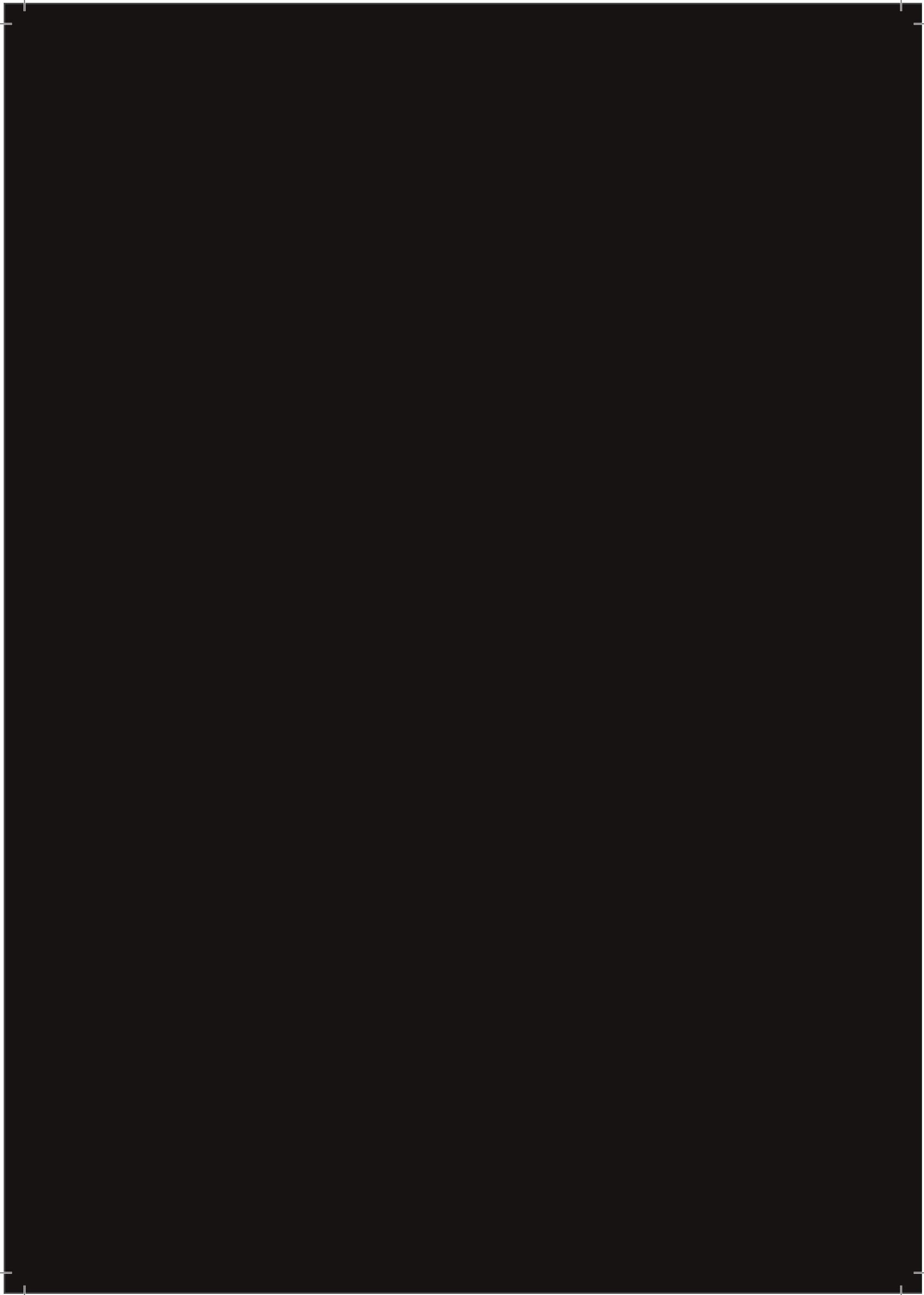


©A'DAO Architecture



©A'DAO Architecture





07 AMÉNAGER

ESPACE PORTUAIRE

MAGNUM ARCHITECTES ET URBANISTES

À l'Île-aux-Moines (56)

279 m² - 4 196 425€ TTC

Livré en Juin 2013

Compagnie Ports du Morbihan - EADM (Maître d'Ouvrage délégué)

Le projet porte sur le réaménagement des espaces portuaires de l'île-aux-Moines, dans le golfe du Morbihan. Il consiste à réhabiliter et revaloriser le site, (port départemental dont l'exploitation est confiée à Compagnie Ports du Morbihan), ainsi qu'à optimiser ses différentes fonctionnalités.

Il comprend les travaux suivants: - Extension du terre-plein principal sur la cale existante et une partie de DPM sous concession - Réorganisation de l'ensemble de l'espace portuaire avec un aménagement paysager d'ensemble La proposition prévoit une clarification des flux de circulations (piétons, voitures, transports de marchandises) tout en dégagant la place encombrée par des constructions et des petits végétaux cachant la vue sur le golfe.

Ainsi, les vues sont dégagées, la promenade est facilitée et le fonctionnement quotidien pour les Ilois est rendu plus aisé. Il est prévu également la reconstruction de l'office du tourisme, la capitainerie et un hall d'attente pour le passeur qui fait la navette avec le continent. Il a été décidé de matérialiser les trois lieux qui constituent le port : - Le môle touristique : le lieu où accostent les plaisanciers et les promenades à la journée dans le golfe. - La vie sur le quai : le lieu où les gens s'arrêtent et se rencontrent, habitants et plaisanciers, visiteurs et commerçants. - La porte de l'île : le lieu d'entrée et de sortie des habitants, du fret et des pondéreux. Le lieu également de passage et d'information pour les visiteurs.



©Patrick MIARA

Attendre, accoster, se retrouver. Le quai, le môle, la porte sont des dispositifs qui fabriquent des situations ; l'architecture organise, qualifie et romance la vie, la rencontre, le lieu des contacts, des croisements, des arrivées et des départs, des entrées et sorties. L'embarcadère est déjà une ville, un réseau de flux, d'échanges, de souvenirs et d'affects complexes circulant entre visiteurs, plaisanciers, habitants, commerçants, passeurs et employés du port.

Alain Guiheux, Jury PAB 2013





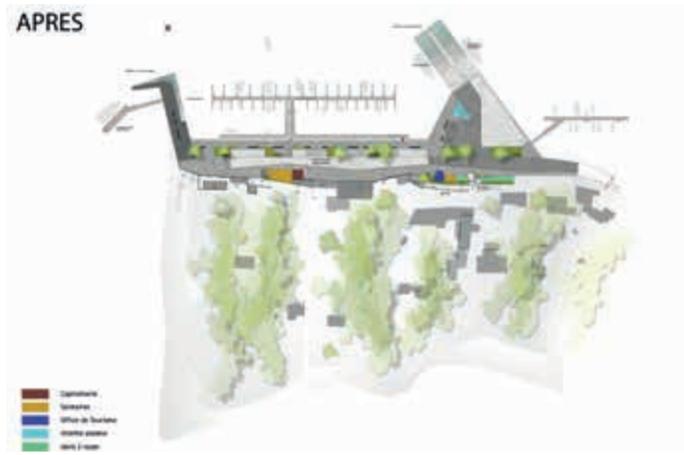
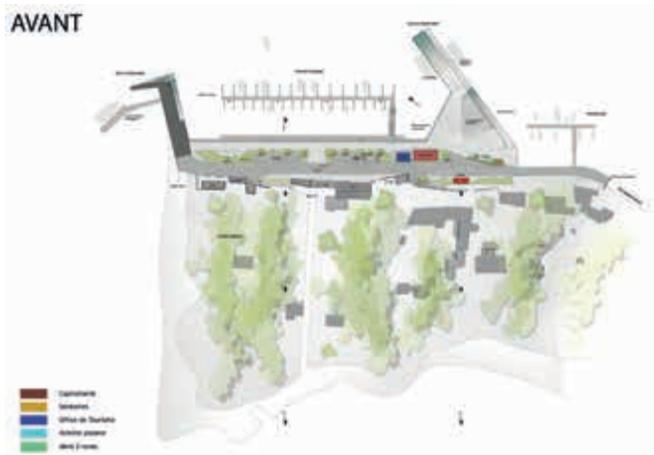
©Patrick MIARA



©MAGNUM



©MAGNUM







SÉLECTIONNÉ

À QUAI

ATELIER ARCAU

À Ambon (56)

610 m² - 355 000€ TTC

Livré en Mai 2013

Mairie d'Ambon

Lauréat Eco-FAUR / Région Bretagne

La municipalité d'Ambon a décidé du déplacement de la mairie en entrée de bourg, aux côtés des nouveaux équipements publics, l'école, la cantine, le ALSH. L'enjeu du projet d'aménagement était bien de venir ponctuer cette frange sensible qui existe entre ruralité et urbanité.

Ce nouvel espace public identitaire instaure un dialogue étroit avec l'espace naturel et sensible qui ceint le bourg. Il participe ainsi au retournement du bourg vers le grand paysage. Le socle assure la transition franche entre les deux univers, métaphore du « quai » face à un « océan vert ». L'aménagement urbain se présente comme un large parvis qui accompagne le bâtiment de la mairie dans toute sa longueur.

Il lie entre eux l'ensemble des composantes d'usage et du paysage. C'est alors une véritable plateforme d'échanges et de rencontres que sa composition prend à son compte et fédère. Le belvédère préserve les perspectives sur le paysage. Les cheminements sont multiples et se croisent à partir de ce carrefour d'orientation vers d'autres promenades. La thématique de l'arbre ponctue l'espace public en secteurs. L'arbre de bienvenue qui articule le nouvel aménagement et la zone naturelle. L'arbre aux enfants pour les accueillir et les sécuriser autour d'un banc. L'arbre à palabre, « le grand chêne solitaire » qui rassemble. Bâtiment à double face, les volumes séquencés de la Mairie semblent flotter au dessus de la zone humide qu'elle n'altère pas en contrebas.



©Atelier ARCAU



©Hervé LE RESTE



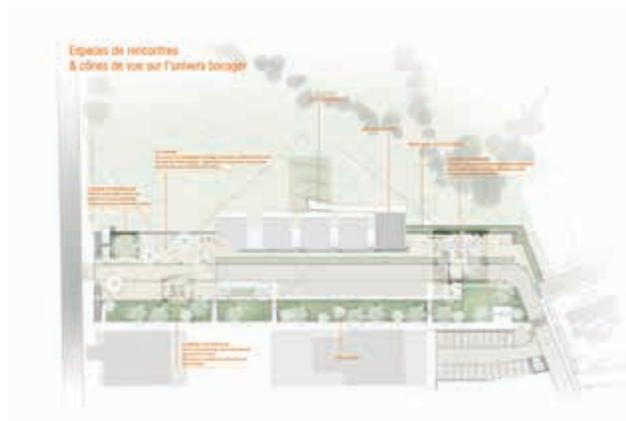
©Hervé LE RESTE



©Hervé LE RESTE



©Atelier ARCAU





Partenaires

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne remercie tous ses partenaires publics et privés, ainsi que ses adhérents, pour leur soutien et leur engagement.

Les Institutions Publiques



Le Club Partenaires

Partenaires industriels depuis 2006 :



Merci aux nouveaux partenaires nous ayant rejoint depuis 2010 :



Retrouvez la liste des adhérents de la MAeB sur notre site :

www.architecturebretagne.fr